

LECTURES

Revue mensuelle de Théologie ecclésiastique
Organisme du Service des Livres de l'Institut de Mariologie
et SACER.



LECTURES

REVUE MENSUELLE DE
BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE

publiée par le Service de Bibliographie et de Documentation de FIDES
organe du Service des Lectures de l'Action catholique du diocèse de
Montréal.

Direction : Paul-A. MARTIN, c.s.c., aumônier du Service des Lectures.

Rédaction : Jean-Paul PINSONNEAULT, secrétaire du Service des Lectures.

NOTES :

1. La revue est publiée mensuellement, de septembre à juin. Les dix livraisons de l'année constituent un tome. Le dernier numéro du tome (soit celui de juin), comprend une table méthodique des sujets traités ainsi qu'une table alphabétique des ouvrages recensés pendant l'année.
2. Les références bibliographiques sont rédigées d'après les règles de la catalographie. Les cotes morales en usage sont les suivantes :

TB — Livre pour tous

TB-S — Livre pour tous mais spécialisé

TB-A — Livre pour tous, de nature à intéresser certains adolescents

B — Livre pour adultes

B? — Livre appelant des réserves plus ou moins graves, i.e. à défendre d'une façon générale aux gens non formés (intellectuellement ou moralement)

A — Livre pour adolescents (15 à 18 ans)

J — Livre pour jeunes (10 à 14 ans)

E — Livre pour enfants (6 à 9 ans)

Publication approuvée par l'Ordinaire

CANADA

le numéro \$0.35 Abonnement annuel \$3.50 Etranger \$3.75
FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1 *Plateau 8335

FRANCE

Abonnement annuel 900 francs *C.C.P. PARIS 7262.50
Société FIDES, 120, boulevard Raspail. Paris (VIe) *Litré 7385

*Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.*

SOMMAIRE

IDEAL ET PRINCIPES

L'œuvre de Ringuet ou la quête d'un bonheur fuyant	Jean-Paul Pinsonneault	385
Notes bibliographiques		394

ETUDES CRITIQUES

<i>Les paradis de sable</i> de Jean-Charles Harvey	Jean Champagne	396
<i>Contes de la pluie et du beau temps</i> de Pierre Dagenais	Jacques Vallières	399

DOCUMENTS

Lecture et conscience chrétienne		402
Un décret de la S. Congrégation du Saint-Office		410

FAITS ET COMMENTAIRES

Instantanés		410
-------------------	--	-----

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Littérature canadienne		412
Littérature étrangère		417

BIBLIOTHECA

Bibliothèques médicales d'hôpitaux	Raymond Tanghe	423
Bibliothèques des gardes-malades	Jean-Bernard Léveillé	426
Bibliothèques des malades	Thérèse Beauregard	427
Liste des fiches de catalogue publiées en février et mars 1953		430

En page de couverture : Photographie de Ringuet.

L'oeuvre de Ringuet ou la quête d'un bonheur fuyant

AU risque de se condamner à n'être plus que le reflet d'elle-même, la littérature doit tendre à cerner l'éternel drame humain. Car, de tout temps, la vie, objet propre de la littérature, a rejoint sa plénitude d'expression dans l'aventure spirituelle de l'homme en quête de béatitude. Avant d'être un jeu futile et un vain prétexte à la création artistique, la littérature s'impose à la contemplation de l'esprit comme un témoignage. Elle recèle sous l'orgueil d'un faste séculaire et combien fascinateur des trésors d'expérience et des éléments d'une connaissance sublime et intégrale de l'âme humaine universelle. Par delà les desséchantes querelles d'écoles et le triomphe éphémère de disciplines rivales, par delà les extases charnelles d'un Gide et d'un Proust, les désespoirs vertigineux d'un Dostoïevsky et les vitupérations orchestrées d'un Bloy, la littérature tend à une prise de conscience et de possession de l'homme « tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change ». De là cette lumière supraterrrestre dont se nimbe, souvent à l'insu de ses fidèles eux-mêmes, un art dont la fin propre est de restituer à l'homme le visage inaltéré d'une âme marquée du reflet essentiel de la Trinité. Ainsi donc, sous les stigmates avilissants de la condition charnelle et la flétrissure infamante d'une liberté dévoyée, cette haute étoile dont la littérature, telle un fleuve calme, reflète le feu mystérieux et lointain, c'est l'âme humaine. En conséquence, il ressort que les grands écrivains, ceux dont l'œuvre transcende les époques et les frontières, sont justement ceux-là mêmes qui, dans leur quête de l'homme, sont parvenus à s'élever jusqu'aux cimes les plus altières de l'âme et à en explorer les plus insondables abîmes. Sous les apparences presque toujours fallacieuses du drame quotidien et d'une existence presque routinière, ces génies se sont plu à épier le cheminement incoercible et secret du Bien et du Mal, la montée douloureuse de l'homme vers les fontaines de son désir. Ils ont capté, pour le bénéfice de leurs frères humains, le chant sublime de quelques victorieux et le cri de détresse d'une multitude quasi infinie de faibles et de désespérés. Chez les uns et les autres, ils ont perçu la soif inextinguible d'un bonheur dont saint Augustin nous dit qu'il est refusé à ceux qui le cherchent dans la fièvre des délices et les extases de la chair. Avec un art qui fait se pâmer d'aise les esthètes et avec une lucidité qui remplit d'admiration et de gratitude les penseurs, ces maîtres ont analysé les phases d'une recherche qui, bien souvent, erre longtemps aux plages terrestres avant de déboucher dans le jour éclatant de l'éternité. De cette douloureuse ascension qui guide l'homme du sein de ses propres ténèbres à la lumière de Dieu, l'œuvre dramatique de Paul Claudel constitue un des plus

éloquents exemples qu'on puisse emprunter à la littérature contemporaine. Du cri de révolte de *Tête d'or* en face de la mort à l'humble prière du héros du *Soulier de satin* pour qu'une carmélite accepte, parmi la vieille ferraille et les objets de rebut, la loque humaine qu'il est devenu, il n'y a pas si loin qu'on pourrait être tenté de le croire à première vue. Simon Agnel est le même homme que Don Rodrigue de Mogador, mais, entre l'un et l'autre, il y a l'œuvre de la Grâce, l'épuisante montée d'une âme vers la plénitude, une quête patiente de la joie. En un mot, il y a Violaine, Sygne de Coufontaine, Dona Prouhèze et Ysé.

Sans qu'il soit de notre intention d'esquisser un parallèle où le recours à la verticale serait de rigueur et d'imposer à Ringuet un compagnonnage aussi gênant que déplacé et superflu, notons que l'œuvre de notre romancier se réfère elle aussi à cette notion transcendante de la littérature que nous esquissons plus haut. De *Trente arpents* au *Poids du jour*, Ringuet s'est appliqué à cerner la conscience de son personnage et à lui arracher je ne sais quel aveu d'échec qui nous trouble. S'il ne l'a pas toujours fait avec un égal mérite et si son œuvre porte en plus d'un endroit les traces d'une connaissance superficielle de l'âme humaine, il faut cependant reconnaître qu'il est, de tous nos écrivains, celui qui a pénétré le plus avant dans la conscience de la bourgeoisie et de la paysannerie canadiennes-françaises. Sous la plume de Ringuet, le personnage romanesque n'est malheureusement qu'un pantin, un être menacé, fasciné par un idéal humain sans grandeur. Aussi le destin de cet homme sollicité par la tentation d'un bonheur mesquin nous apparaît-il singulièrement limité en regard de celui de ces êtres « de chairs et de sang » que sont les héros d'un Mauriac et d'un Bernanos. Hélas, le vrai drame de notre société ne réside-t-il pas justement dans cette hantise presque malade de la médiocrité, dans cette acceptation presque glorieuse de la demi-mesure ?

Si les personnages de Ringuet ne sont pas de ces êtres consumés par l'intérieur et dont l'existence emprunte au tragique du combat nocturne de Jacob contre l'Ange de Dieu, ils demeurent néanmoins des types concrets d'humanité, les protagonistes d'un drame qui, presque toujours, s'identifie au nôtre. Comme pour la plupart des héros obscurs, appelés à assumer le risque des bonheurs fugaces que sont nos joies terrestres, la vie, dans l'œuvre du romancier canadien-français, se réduit aux humbles proportions d'une aventure sans éclat et parfois désespérément banale en apparence. Le malheur est que, même dépouillée de tout le sublime et de tout l'héroïsme qui lui confèrent sa valeur et son sens véritables, cette vie ne s'insère jamais dans un contexte d'éternité. Les limites que lui impose l'écrivain n'en font la plupart du temps qu'une triste équipée, une aventure dépourvue de toute signification spirituelle. Que l'homme, ici-bas, marche souvent dans des ténèbres qui lui voilent le visage de Dieu posé au terme de sa route et le corps déchiré et sanglant du Verbe incarné offert comme un remède à son désespoir, nous ne



Ringuet et Alfred Des Rochers

saurions en disconvenir. Mais n'est-ce pas l'oublier et minimiser singulièrement le sens de la quête humaine que de la ramener à l'échelle d'une démarche futile et sans issue ? Comme Ringuet nous eût livré de l'homme éternel une image plus parfaite s'il ne s'en était pas tenu avec une aussi manifeste complaisance à la peinture d'un univers dont les individus demeurent irrémédiablement voués à « la géhenne du réel » ! Nous dira-t-il un jour pourquoi il a voulu que chacun de ses personnages, à l'instar du héros du conte intitulé *l'Immortel*, fût perdu, sans rémission, plus perdu pour n'avoir qu'entrevu le triomphe de l'homme sur l'insatiable vautour ? Ce serait là, certes, une confiance de nature à orienter les prospections de la critique dans son exégèse de l'œuvre, mais l'univers romanesque de Ringuet ne s'en trouverait pas pour autant illuminé et ouvert à l'invasion de l'Absolu.

Puisqu'il est d'ores et déjà reçu que le critique impartial et soucieux d'objectivité se doit de ne pas imposer son jugement sur une œuvre, mais de guider le lecteur à l'écoute de cette dernière pour qu'il en perçoive par lui-même le rythme intérieur, vital et propre, tentons d'arracher au personnage de Ringuet son secret. A cet emmuré que le « terrible quotidien » jette à tout instant contre les murailles de sa réclusion, demandons les causes d'une solitude morale dont les fruits amers disent assez qu'elle n'a rien d'un paradis.

En 1938, Ringuet livrait au public *Trente arpents*, la plus puissante étude de mœurs paysannes jamais écrite au Canada français. Par la connaissance infiniment pénétrante de la vie du terroir et

l'objectivité impitoyable dont il faisait preuve dans cette première œuvre, le romancier rénovait d'un coup le roman canadien. Il cherchait à communiquer l'amour paysan du sol, mais sans taire l'aveulement de cet amour sans métaphores, sans émerveillement, sans extases. Il poussait même l'impartialité jusqu'à montrer sous un jour parfois assez pénible tout ce que cet amour reflète d'imprécis et d'inconscient dans l'âme du paysan. L'œuvre, et c'était justice, fut accueillie par le lecteur avec une joie et une gratitude d'enfant pauvre, subitement comblé. Quant à la critique, si elle sut applaudir aux débuts fulgurants d'un romancier dont le talent s'affirmait avec un éclat non équivoque, elle ne se fit pas faute de souligner certaines lacunes et de reprocher à l'auteur son goût du défaitisme. Sous l'enveloppe d'un sujet neuf et pathétique, elle releva quelques exagérations dans le portrait du paysan matérialiste et dans celui de la mère canadienne, nota la verbosité excessive et la composition hasardeuse de l'ensemble. On fit même reproche à Ringuet de n'avoir créé que des personnages mesquins, incapables de s'élever au-dessus de leurs intérêts égoïstes. A la vérité, pareil reproche n'était que trop mérité, si l'on songe que le héros de *Trente arpents* se présentait aux yeux du lecteur comme le type du paysan laurentien.

Euchariste Moisan, le personnage central du roman, vit possédé par la terre sur le lopin qu'il a hérité de son oncle. « La vieille terre des Moisan, riche et grasse, généreuse au travail » constitue sa seule raison de vivre. A ses yeux de paysan rivé à la glèbe ancestrale comme l'avare l'est à sa cassette, la vie et la mort des moissons sont plus importantes que la vie et la mort des siens. Si, à la naissance de son premier fils, Euchariste se laisse pénétrer par les neufs émerveillements et les joies profondes de la paternité, c'est pour sentir bientôt ces joies s'affadir, ces émerveillements se dissiper, et subir de nouveau l'emprise de la terre. Plus tard, la défection d'Ephrem le blesse au plus intime de lui-même. Sous les reproches que le déserteur adresse à la terre, il réagit « comme un fils dont vient d'être insultée publiquement la mère ». Lorsque, au rythme des travaux et des jours, Moisan se penche sur la terre, c'est avec un sentiment mêlé d'affection, de respect, d'entêtement, mais jamais de crainte. Il la palpe avec les mêmes délices que Harpagon ses lingots. « Parfois, dans les champs, Euchariste, s'arrêtant de travailler pour échanger quelques paroles avec un voisin ou avec ses fils, se penchait machinalement pour prendre une poignée de cette terre inépuisable et bénie, de cette terre des Moisan, que personne n'eût pu blesser sans atteindre en même temps cruellement les hommes qui y vivaient enracinés par tout leur passé à eux, et par toute sa générosité, à elle. Doucement il la savourait de ses doigts auxquels elle adhérait, mêlant sa substance à la sienne. Puis il se mettait à l'émietter, d'un mouvement du pouce glissant sur les autres doigts, le mouvement de celui qui pièce à pièce compte les écus de sa fortune. » Tout au long de sa vie droite comme un bon sillon et paisible comme « un chemin calme creusé d'ornières profondes par l'usure continue des mêmes gestes », Eu-

chariste puise dans ses trente arpents une certitude de durer. De cette terre qui lui dispense le bonheur tiède des gens qui ne s'interrogent point, qui connaissent la futilité de tout geste qui n'est pas utile, il tire la paix qui lui permet de cheminer vers la vieillesse et la mort placide des gens de terre. Mais que le visage de cette terre dont il sait chaque motte et chaque arbrisseau affiche des signes de vieillissement, que sa physionomie familière soit altérée suffit à jeter Moïsan dans le désarroi le plus complet. Quelle déception n'éprouve-t-il pas le jour où il se rend compte que la glèbe commence à le quitter. Il a beau marcher dans les champs animé de l'espérance de se retrouver chez lui, les sillons qu'il a fécondés de son labeur demeurent insensibles à sa détresse, sans tendresse pour le serf fidèle usé à la tâche.

« Qui pourtant mieux que lui la connaissait et l'aimait, la vieille terre des Moïsan ? Qui donc comme lui en savait chaque motte et chaque arbrisseau ? Dès son premier jour en ce lieu, il y avait maintenant cinquante-quatre années, il s'était donné à elle, l'avait épousée, n'avait eu de soins, de pensées, de sueurs que pour elle ; pour elle qui aujourd'hui était prête à se donner à un autre, toute à sa gésine et indifférente au semeur. Vieilli, usé par elle à soixante ans, il eût voulu que le seul contact de cette terre suffit à lui redonner force et autorité, à faire monter en ses membres défraîchis un peu de la sève que si généreusement elle dispensait aux sarrazins et au mils tout comme au chiendent et à l'herbe-à-poux. A lui seul elle ne voulait rien donner ; à lui dont les seules défaites avaient été ses défaites, qui n'avait connu de triomphe que les siens, qui n'avait de patrie véritable que ces trente arpents de terreau laurentien. » (*Trente arpents*, p. 206)

Lorsque vaincu par son mauvais destin, Moïsan est réduit à abandonner le sort des trente arpents aux mains d'Etienne dont l'impatience à s'emparer du bien paternel a depuis longtemps fait sourdre l'inimitié dans le cœur du vieux terrien, c'est à ce qui a fait tout son bonheur que ce dernier doit s'arracher. Fuyant l'ironie des voisins, la sournoise rancune de son fils et la pourriture subite de sa vie gâtée entre ses propres mains trop confiantes, Euchariste quitte son terreau natal, dénué de tout ce à quoi il a sacrifié les énergies de sa jeunesse, voué les affections de son cœur. Le simple bonheur dont la glèbe incarnait à ses yeux la promesse lui échappe et avec lui s'effrite l'unique raison de vivre du paysan. Victime d'une fatalité qui le jette en pâture au Moloch d'une civilisation sans âme, Moïsan, au terme de toute une vie vécue en communion avec la terre et accordée au rythme des saisons, demeure fidèle à ses trente arpents et ne peut s'interdire d'aller épier le printemps dans un bocage qui lui cache les usines fumantes. Rien ne subsiste de l'ancien bonheur pour la consolation de cet homme pour qui les choses ont décidé, et les gens, conduits par les choses.

Dans *l'Héritage*, recueil de contes paru en 1946, Ringuet cède une fois de plus à la hantise d'un bonheur fuyant et nous livre, selon le mot de M. Guy Sylvestre, « la peinture douce-amère d'un monde qui souffre et ignore les remèdes qui pourraient adoucir ses blessures ». De ces neuf nouvelles inspirées par des sujets attristants et morbides,

où les personnages sont frustrés d'un bonheur à l'échelle de leur vie manquée, nous ne retiendrons ici que les trois suivantes : *l'Héritage*, *l'Amant de Vénus* et *le Bonheur*. Ces trois contes, par le pessimisme teinté d'ironie légère qui les imprègne, s'avèrent bien propres à illustrer l'aspect sous lequel nous avons choisi de présenter une œuvre dont les thèmes, par l'amoralisme et la morbidité qui les caractérisent, disent trop haut les méfaits d'une nature ingrate et d'une société injuste pour que la vision du monde qu'ils impliquent puisse être acceptée sans réserve.

Albert Langelier, le héros de *l'Héritage*, est un de ces êtres déshérités par le sort dès le berceau, un fils naturel marqué à ses propres yeux d'une flétrissure dont il porte seul, bien qu'innocent, le signe infamant. D'un inconnu, qui n'est nul autre que son père, il hérite une terre au moment même où le chômage le met aux prises avec des difficultés d'ordre financier. Ce legs inespéré lui permettra de prendre enfin racine dans une terre qui soit sienne ; le fils errant aux chemins d'une vie inhospitalière trouvera enfin un toit sous lequel couler une existence paisible. Mais une fatalité vigilante s'acharne contre le bonheur de Langelier. La terre sournoise boit ses pas et quelque chose en lui de réfractaire l'empêche de s'adapter aux champs si peu familiers. Il lui reste de l'homme de la ville une surprise constante devant les jeux utiles ou dangereux de la nature, la perception accablante de l'immensité de la terre. Mais l'espérance ne lui serait peut-être pas interdite si, à l'humiliation née de l'attitude gênée et défiante avec laquelle l'ont accueilli les voisins, ne venait s'ajouter par surcroît l'hostilité des éléments. Le fléau de la sécheresse s'abat sur la région et fait sourdre en l'âme du nouveau venu un dégoût paisible et fort. Rejeté par la terre et vaincu par le mépris des paysans, Langelier se voit contraint lui aussi, à l'instar de Moïsan, de renoncer au bonheur entrevu.

Il n'en sera pas autrement de l'étudiant raté de *l'Amant de Vénus* et de l'ouvrière misérable qui, dans *le Bonheur*, trouve la béatitude dans la folie. L'un et l'autre, au terme d'une quête passionnée, toucheront les frontières décevantes de leur rêve et ne recueilleront de leur aventure que le souvenir d'une équipée chimérique. Cette espérance trompée ne laissera en eux qu'un goût de cendre et un sentiment décuplé de leur malheur. Les personnages de Ringuet sont en effet de ceux que la ruine de leur illusion laisse démunis et livre à la merci du découragement. A l'exception de Michel Garneau, dans *le Poids du jour*, il n'en est pas un qui cherche en dehors de lui-même une nouvelle raison de vivre, qui assume un nouvel effort vers la délivrance. Il semble que leur indigence spirituelle et leur dénuement intérieur en fassent des êtres sans ressorts, des veules que guettent, à l'issue de la première défaite, le désespoir et la déchéance. Chez ces individus que l'absence de tout sentiment religieux affecte par avance à toutes les lâchetés et aux plus décisifs échecs, l'espérance se réduit aux proportions mesquines d'une ambition que le premier revers a vite fait d'éteindre. S'il arrive parfois que les personnages de Ringuet tentent

de retrouver la route du bonheur entrevu, c'est à la façon de ce pauvre hère besogneux et misérable dont le romancier a écrit :

« Bientôt, il se mit à vouloir recréer ces mirages, en une tentative d'évasion vers un monde irréel et magique. Avant de s'endormir, il fermait les yeux et forçait son esprit à courir éperdument à la recherche de ces joies perdues. Il réussissait parfois à retrouver sans trop d'efforts quelques-uns des mesonges qui les avaient engendrés ; il en aspirait alors l'opium avec une soif ardente de s'enivrer. Mais il manquait, pour qu'elles fussent apaisantes, qu'il eût d'elles le sentiment de leur réalité. Elles passaient rapidement sans donner de saveur, pour ne lui laisser la bouche que plus amère. »
(*l'Héritage*, p. 145-146)

Si, avec la parution de *Fausse Monnaie* en 1947, Ringuet a entrepris d'élargir le cadre du drame spirituel de son personnage et même de transposer ce drame à l'échelle humaine d'une bourgeoisie falote dont certains éléments demeurent incapables de revenir à une vie saine et noble, il demeure que les protagonistes de ses œuvres récentes n'ont rien à envier aux sombres héros que nous avons côtoyés jusqu'ici. André Courville est un séducteur émérite, un Don Juan sordide et blasé, dont l'âme d'explorateur toujours en quête « d'oasis ignorées », désire sortir de son borbier. Au cours d'une excursion de fin de semaine dans les Laurentides, il retrouve une amie d'enfance qui a la nostalgie fugace du véritable amour, Suzanne Le Mesurier. La présence de cette jeune fille conventionnelle et lointaine réveille en lui l'enfant épris de pureté, dont la vision de bonheur s'est peu à peu dissoute aux fanges des pires turpitudes. Pour un jour, André redevient lui-même, « un lui-même oublié qui était celui de son enfance et de sa jeunesse que les années, la vie, les plaisirs, avaient enfoui sans jamais le faire périr entièrement ». Il se laisse pénétrer par la certitude enivrante que cette femme retrouvée dans la splendeur édenique d'une nuit d'été est celle qu'il a inconsciemment cherchée à travers toutes les vaines poupées dont il a jusque-là absurdement meublé son existence inutile. Sous les traits de Suzanne dont il a naguère raillé la réserve hautaine et l'égoïsme monstrueux, Courville croit découvrir le vrai visage du bonheur, d'un bonheur qu'il a vainement demandé à la complaisance des filles faciles. Un sentiment étrange de plénitude l'envahit et illumine chaque minute d'un congé dont le romancier, en styliste de marque, évoque pour nous les enchantements dans des descriptions fouillées et voluptueuses. Hélas, ce nouveau rêve vient se briser à son tour sur l'écueil de la réalité, laissant le jeune homme en face de lui-même et impuissant à conjurer le retour des anges noirs.

« Car ce qu'il avait ressenti, ce dont il retrouvait en lui les échos, était-ce bien l'amour ? Cet amour-passion, cet amour définitif, cet amour-Amour auquel il ne s'était jamais arrêté jusqu'ici mais auquel depuis hier il ne demandait qu'à croire ? Auquel il avait cru, vraiment. Ne pouvait-il donc aimer, et ne pouvait-il donc être aimé de cette façon succulente et magnifique que d'autres avaient éprouvée ? Était-ce bien cela qu'il avait ressenti et découvert en ces heures étrangement parfumées ?

Ou peut-être l'Amour n'était-il, au demeurant, qu'un mirage, un jeu trompeur de la lumière et de l'esprit ?

Il se sentait encore porté vers Suzanne par un attrait dont le goût lui était nouveau, bien qu'il commençât, à y trouver quelque chose de ces désirs

intéressés et précis qu'il connaissait si bien. Il ne la voyait point. Mais il la sentait derrière lui, près de lui, autour de lui. Il entendait sa voix, même à d'autres adressée, sa voix métallique comme l'or et noble comme lui. Néanmoins, il y avait là aussi quelque chose de changé, quelque chose qui s'était effrité et faisait l'air moins doux, le silence moins attendrissant, la nuit moins élévatoire. » (*Fausse monnaie*, p. 199-200)

Même si les pages qui précèdent illustrent clairement cet aspect essentiel et caractéristique de l'œuvre de Ringuet que constitue, chez les personnages du romancier canadien-français, la quête d'un bonheur fuyant, il reste que nous ne saurions négliger de nous arrêter au dernier roman de notre compatriote : *le Poids du jour*. Par cette œuvre touffue où l'observation aigüe le dispute à la psychologie sûre, Ringuet prend figure de Balzac des lettres canadiennes. Avec une pénétration d'analyse inégalée dans notre jeune littérature, l'auteur brosse un tableau vrai, parfois cruel de nos mœurs bourgeoises dans le monde de l'après-guerre de 1919. Mais cette large fresque de la vie canadienne, ainsi qu'on pourrait être tenté de le croire, n'a pas qu'une valeur documentaire. Elle porte à la manière de l'auteur témoignage du drame spirituel d'une classe sociale de gens aisés, et un peu déclassés dans leur nouvelle prospérité. Sous une affublation aux proportions presque trop vastes pour permettre au romancier d'en explorer les recoins secrets, Ringuet initie son lecteur au mystère intime d'une âme que la hantise de se laver de la souillure d'une naissance irrégulière jette dans une lutte sans issue, où l'adversaire du héros n'est autre qu'un monde né de la guerre. Dans *le Poids du jour*, le personnage central, contrairement à ceux dont nous avons précédemment évoqué la figure, n'est pas un faible. Et cela explique qu'il soit de tous les personnages du romancier le seul à ne pas capituler devant le mauvais sort, le seul chez qui l'on puisse déceler une promesse de paix.

Michel, unique enfant des Garneau, a grandi entre un père adonné à l'alcool et une mère dont la fraîcheur insouciant « faisait tout, autour d'elle, agréable et velouté ». A la mort de son père, l'enfant brimé éprouve une impression de libération telle qu'il se sent responsable de cette mort. Désireux de rompre avec un passé auquel demeure mêlé le disparu, Michel tente de jeter pêle-mêle dans la fosse profonde de l'oubli tout ce qui peut lui rappeler une époque où sa mère et lui ont tant eu à souffrir. Il renonce à la musique dont il fit naguère ses délices et entre à la banque. D'un naturel un peu sauvage et distant, orgueilleux comme tous les sensibles et maladroit dans la camaraderie comme tous les fils uniques, Garneau se voit condamné à une solitude que vient encore creuser la mort de sa mère. A l'occasion d'un voyage à Montréal, il apprend la vérité sur sa naissance. Fou de désespoir et de honte, il erre sans but dans la métropole et, enfin, s'engage dans l'armée.

Six années ont passé. Garneau est devenu patron d'une usine qui fabrique pour le compte d'une firme étrangère des pièces métalliques. Sa vie de déboites a fait de lui un arriviste brutal et impérieux. Un mot incarne tout son idéal de bonheur terrestre : vaincre. « Vaincre les choses. Vaincre les hommes. Vaincre le temps. Et pour cela, se vaincre soi-même, surtout soi-même. Tuer la tendresse qui est un leurre.

Tuer la douceur qui est un lien. Arracher de soi la compassion et la bonté, qui font l'homme faible. » Mais Garneau n'est pas de ces êtres qui rompent avec leur passé. La seule rencontre d'un camarade d'enfance suffit à ressusciter en lui des objets et des visages méconnaissables. Si, dans son ambition aveugle de réussir, le héros du *Poids du jour* sait faire taire en lui les voix du sang, réprimer tout mouvement de tendresse envers les siens, la disparition de sa femme et l'expatriation forcée de son fils ne le laissent pas indifférent. Il devient même de plus en plus sensible à la tendre affection et aux délicates attentions de sa fille, vivante réplique de sa mère à lui. A demi retiré des affaires, Garneau vit hanté par le souvenir de son fils Lionel dont il a vainement rêvé faire l'homme qu'il n'a pas pu être, le chef envié. Inconsciemment, il souffre d'une certaine nostalgie de l'action.

« De se trouver dans un appartement où rien ne rappelait les affaires, et surtout de se trouver adossé à cette montagne, d'être si dérisoirement petit dans l'immensité de cette scène où rien n'était à l'échelle humaine soufflait en lui une violence qui par moments le laissait littéralement frémissant d'irritation. » (*le Poids du jour*, p. 304-305)

Il garde secrètement rancune aux choses et aux hommes de n'avoir pas répondu à ses espoirs, de n'avoir pas cédé à ses ambitions et à sa volonté. C'est en vain qu'aux heures de solitude il tente d'empêcher en lui la levée des ombres et de chercher une impossible évasion. Il est pris dans la ronde des fantômes dont les mains se nouent en cercle autour de lui et dont les visages oubliés surgissent en lui, nets et calmes.

« Il savait bien que jamais, en vérité, ils n'avaient cessé de vivre en lui d'une vie obscure, quand même il les avait rejetés violemment dans l'abîme, quand même il avait éteint sur eux la lumière de sa conscience. Toujours ils avaient survécu en lui, invisibles, mais présents. Et maintenant, déchainés par la voix chantante de Jocelyne, ils sortaient les uns après les autres des oubliettes de son passé ; glissant sans geste, ils venaient se ranger dans leur ordre naturel tout comme s'ils n'avaient jamais cessé d'être et d'agir. » (*le Poids du jour*, p. 373)

Mais si ces évocations provoquent chez Garneau des sursauts amers, il lui devient peu à peu moins facile de soulever le poids de sa haine et de brandir sa rancœur. Atténué par l'âge qui lentement émiette ses forces et touché par le temps qui lentement rouille sa violence, il s'abandonne à l'avent mystérieux de la paix, d'une paix terrestre et sans grandeur.

Ainsi qu'il est facile de le constater, Ringuet conduit le héros de son dernier roman jusqu'au seuil d'une paix dont les autres personnages de son œuvre ne semblent même pas avoir pressenti l'existence. Serait-ce que les années auraient convaincu le romancier de la vanité d'une existence humaine interdite à la joie et à l'espérance ? Nous ne le savons pas et peut-être devons-nous faire notre deuil d'une certitude que nous refusera toujours une œuvre dont les mérites littéraires ne doivent pas cependant nous éblouir au point de nous faire oublier qu'elle n'offre de l'homme éternel qu'une image avilie. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous ne craignons pas d'affirmer que l'art, pour demeurer fidèle à sa mission d'initiateur à la contemplation, doit être une espèce de mort. Car la mort, au regard de l'âme chrétienne,

est avant tout épanouissement de la Vie, métamorphose de l'être charnel en être spirituel. L'art qui ne perce pas l'enveloppe corporelle et ne s'aventure pas au-delà des apparences n'est qu'une démarche vaine, une quête stérile. Il se condamne irrémédiablement à ne refléter que l'accidentel d'un univers où se consomme quotidiennement, au creuset de la chair humiliée et servile, le sublime mystère de l'Incarnation temporelle du Verbe de Dieu. Si à aucun moment d'une trop longue incursion dans l'œuvre de Ringuet nous n'avons découvert un de ces visages marqués du sceau divin et dont sont peuplés l'univers d'un Dostoïevsky et celui d'un Greene, il y a lieu de nous demander si une telle œuvre ne porte pas en elle-même des éléments d'autodestruction. Fait indéniable, l'homme consumé de soifs, qui à travers les ajoncs et les ronces rampe vers l'eau vive, saura difficilement se reconnaître dans ce personnage en quête d'un bonheur terrestre et fuyant. Tous les échos du drame de ce frère enlisé dans la glèbe du terreau natal ou lancé à la poursuite d'une illusion, il aura peine à deviner le cri qui des profondeurs de l'âme s'élève vers le Père, déchirant l'épais silence de l'angoisse humaine.

JEAN-PAUL PINSONNEAULT

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

B) *Livres*

1938 — 30 ARPENTS

1. Paris, Flammarion. [Imprimé sur les presses de E. Rambot et Cie, 52 avenue du Maine, Paris, 1938. 292p. 19cm.]

Edition originale.

Il a été tiré de cet ouvrage :

quatre-vingts exemplaires sur papier Alfa numérotés de 1 à 80.

Il a été tiré en outre :

deux cents exemplaires sur papier Alfa réservés aux sélections Lardanchet, numérotés de 81 à 300.— Et cent cinquante exemplaires sur papier Alfa pour la librairie Granger Frères Limitée, numérotés de 301 à 450.

N.B. — Revision et correction faite au 9e mille avec modifications de texte au dernier paragraphe de la page 7 et au premier paragraphe de la page 8.

N.B. — Prix de l'Académie française, 1939

Prix des Vikings, 1940

Prix de la Province de Québec, 1940

Governor General Award (Canada), 1938

2. Montréal, Editions Variétés [c1942].
3. *Thirty Acres*. Translated by Felix and Dorothea Walter. Toronto: *The Mac Millan Company of Canada Limited*, at St. Martin's House, 1940. [Printed by Lowe and Brydone Printers limited, London, N.W. 10 2]. 324p. 19.5cm. Première édition en langue anglaise.

- 1943 — UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE
 Montréal, Editions Variétés [c 1943]. 350p. front. ill. pl.
 (h.-t.) cartes, 19.5cm.
 (Grande fresque de la préhistoire d'Amérique)
- 1946 — L'HERITAGE ET AUTRES CONTES
 Montréal, Editions Variétés [c 1946]. 180p. 19cm.
 Il a été tiré de cet ouvrage :
 dix exemplaires hors commerce, sur papier Japon supérieur
 et numérotés de I à X inclusivement.
 N.B. — Prix de l'Académie française, 1947
- 1947 — FAUSSE MONNAIE
 1. Montréal, Editions Variétés [c 1947]. 236p. 19cm.
 Edition originale.
 2. Montréal, Editions Variétés [1948]. 236p. 19cm.
 Deuxième édition, (réimpression).
- 1949 — LE POIDS DU JOUR
 1. Montréal, Editions Variétés [c 1949]. 410p. 20.5cm.
 Il a été tiré de cet ouvrage :
 cinquante exemplaires hors commerce, sur papier Rolland
 de luxe, numérotés de I à L, inclusivement et signés par
 l'auteur.
 2. Montréal, Editions Variétés [c 1949]. 410p. 20.5cm.
 (Deuxième réimpression, 10e mille).
 N.B. — Cette seconde réimpression est considérée comme
 une troisième édition.

B) *Ouvrages en collaboration*

- 1924 — LITTERATURES... A LA MANIERE DE...
 Henri Bourassa.— René Chopin.— Valdombre.— Henri
 Letondal.— Paul Morin.— l'abbé Camille Roy.— La Presse.
 l'abbé Groulx.— Madeleine.— Victor Morin.— Marcel Dugas.
 Blanche Lamontagne.— Gustave Comte.— Edouard Montpetit.
 l'abbé Blanchard.—
 1. Montréal, Editions des Essais, Edouard Garand, 1924.
 132p. 17.5cm.
 Edition originale. Epuisée.
 Il a été tiré de cet ouvrage :
 3 exemplaires d'auteurs sur Velin pur fil Lafuma, hors
 commerce. 25 exemplaires sur Velin pur fil Lafuma blanc,
 numérotés de 4 à 28. 472 exemplaires sur papier Antique
 Laid.
 N.B. — Cet ouvrage a été réimprimé en 1924. Tiré à
 1,000 exemplaires. Cette réimpression considérée comme
 une deuxième édition est épuisée.
 2. Montréal, Editions Variétés [1941]. 119p. 19cm.
 N.B. — Troisième édition revue et corrigée variante de
 format et de caractère typographique.
 3. Montréal, Editions Variétés [1942]. 119p. 19cm.
 Quatrième édition revue et corrigée.

*Les paradis de sable*¹

Jean-Charles Harvey

AUSSI longtemps que les hommes se feront à eux-mêmes la question du procureur romain au Christ traduit en jugement : « Qu'est-ce que la Vérité ? », aussi longtemps d'inquiets prospecteurs de vérité ou d'incorrigibles chasseurs d'ombres éprouveront le besoin de rendre témoignage. Par malheur, beaucoup de ces témoignages croiront atteindre à une puissance de conviction plus grande en empruntant à l'art des formes étrangères. Sans aucun scrupule et avec une stupéfiante inconscience de leurs limites, le critique trempera sa plume dans le fiel du pamphlétaire et le doctrinaire fera appel aux sortilèges du romancier. Croyant décupler leurs moyens d'action, l'un et l'autre

se condamneront ainsi à la médiocrité dans un genre mal adapté au message qu'ils entendent livrer. Quant à la vérité qu'ils auront cru servir avec une habilité consommée, pareil procédé aura pour effet la plupart du temps de la révéler sous un jour théâtral et faux, bien propre à l'émasculer et à en altérer le sens.

Si à ce point de départ équivoque viennent encore s'ajouter la superfétation et la rhétorique, le fossé qui sépare l'œuvre du ridicule sera bientôt comblé. Dès lors, comment espérer que le message livré ne demeure pas lettre morte ? Beaucoup de dithyambes fervents et de thèses savantes seront ainsi voués quotidiennement à un prompt effritement, par la faute de hérauts épris d'emphase grotesque et atteints de pédantisme maniéré. A vouloir jouer les Malraux et les Camus, bien des philosophes imberbes risquent de passer pour de parfaits imbéciles et de fièffés prétentieux. Tant il est vrai que, en littérature comme ailleurs, l'intention droite n'opère pas tous les miracles dont certains impuissants notoires ont intérêt à la juger capable.

Ces remarques préliminaires, qu'on veuille bien le croire, ne s'adressent pas intégralement à l'auteur des *Paradis de sable* : tous les imitateurs éventuels de M. Jean-Charles Harvey y trouveront de

1. HARVEY (Jean-Charles), *Les paradis de sable*. Roman, Québec, Institut Littéraire du Québec, [c1953]. 242p. 19.5cm. D

quoi les prémunir contre le dogmatisme infatué de lui-même qui caractérise habituellement les ouvrages à thèse. Toutefois, avouons que la majorité de ces réflexions nous sont venues à la lecture d'un roman où la matière romanesque demeure trop mince pour voiler pudiquement au regard du lecteur le ramas politique et idéologique qui en constitue le fond. Comme il arrive presque toujours en pareil cas et rarement dans nos lettres, c'est ici le fond qui manque le moins.

Désiré Julineau, resté seul dans le monde après la mort de son père, n'a eu d'autre guide que lui-même. Une rente modeste ne lui a pas permis de maintenir le train de vie auquel il était habitué et de terminer en même temps ses études universitaires. En proie à l'isolement, le jeune homme a éprouvé le désir confus de sentir autour de lui une chaleur humaine en même temps que le besoin d'épouser une cause. Il a pris parti pour le prolétariat contre une société tarée et un régime « qui laisse déchoir dans une ambiance dégradante au moins les trois-quarts de l'humanité ». Dans sa ferveur de néophyte, il a cru d'abord en la nécessité de saper à la base, pour le détruire, un ordre social pourri. D'après lui, « la spiritualité, dans son processus historique, a détourné l'humanité des tâches immédiates pour la rejeter dans un au-delà problématique et favoriser les pires oppressions, les abus d'autorité de toute sorte. En face d'un aussi déplorable état de choses, comment Julineau résisterait-il aux ardeurs d'un zèle qui le pousse à rallier le parti communiste. S'il est une phalange qui doit sauver un jour l'humanité, pense-t-il, c'est bien cette chevalerie des temps modernes dont l'héroïsme s'incarne dans la personne de Sophia Rogov, « sorte de mystique auréolée de luttes et de souffrances au service » du Parti. Désiré ne saurait en démolir jusqu'au jour où, devenue suspecte, la Rogov est liquidée. Quelle est donc cette nouvelle idole qui se désaltère du sang des héros ? Est-ce donc là cette élite qui prétend restituer à l'homme le privilège de sa liberté ? Julineau tourne casaque et se découvre une mission de libérateur : c'est par lui que le monde connaîtra la libération spirituelle. Avec un sérieux touchant il s'attelle à la rédaction de son message. Hélas, la justice du Parti vient poser un terme brutal à cette nouvelle aventure.

Il s'en trouvera peut-être, à la suite de cette esquisse des *Paradis de sable*, pour présumer de la haute portée morale du roman de Jean-Charles Harvey. Un simple regard sur le testament spirituel du héros devrait cependant les inciter à plus de réserve. La seule lecture de cette profession de foi aveugle en la souveraine puissance de la liberté humaine suffira à les convaincre du danger qu'il y aurait à endosser les vues et les idées d'un personnage qui n'a vraiment rien d'un Père de l'Eglise. Julineau est un illuminé qui affectionne s'exprimer dans une langue redondante, sibylline et creuse. Les élucubrations vagues et amphigouriennes dont il se repaît feront peut-être l'admiration de certains hiérodules de la sottise dogmatisante, mais elles constituent en dernière analyse un exemple typique de tous les radotages philosophico-politiques sur le marché depuis trente ans. Le héros de Jean-Charles Harvey préconise l'instauration d'un ordre nouveau, mais sans se rendre compte des lacunes et des erreurs qu'implique sa notion d'une

société parfaite. Dissertant sur le triomphe final de l'humanité sur la puissance des « bâtisseurs de fourmilières », notre compère conclut en ces termes :

« Il (*l'homme*) aura laissé, sous les décombres du matérialisme écroulé, les anciennes croyances qui paralysaient son âme, les anciens dogmes qui bafouaient sa raison, les anciennes morales qui l'écaisaient d'un sentiment malsain de culpabilité, les anciennes pudeurs qui peuplaient les asiles d'aliénés, les anciens stigmates qui faisaient un crime de la maternité des filles, les anciens rites collectifs qui consolidaient la monarchie de la peur.

Cette révolution, qui viendra sûrement à son heure, ne sera pas la dernière, attendu que le dernier mot ne sera jamais dit sur rien, mais elle accroîtra sûrement les possibilités de joie de l'espèce faite pour tirer le meilleur parti possible de la vie terrestre, la seule vie qu'elle puisse connaître et qui soit bien à elle, en attendant d'entrer dans le divin secret de la métamorphose suprême. » (p. 205-206)

On ne saurait avec plus d'élégance et de désinvolture jeter par-dessus bord le fatras soi-disant suranné et encombrant des croyances et des mœurs chrétiennes. Désiré Julineau a peut-être découvert la supercherie communiste et renié les divinités du Panthéon soviétique, mais il lui reste encore à déraciner en lui bien des préjugés et à réprimer une lamentable passion de la sottise.

D'aucuns, à la lecture des *Paradis de sable*, se reporteront à l'époque où M. Jean-Charles Harvey écrivait *l'Homme qui va*. Retrouveront-ils alors sans regret le jeune romancier qui, en 1929, fit croire à l'apparition chez nous d'un écrivain de mérite ? Dans la prose ferme et robuste du débutant d'alors reconnaîtront-ils sans tristesse la marque d'un talent qui, en s'émoissant, devait produire ce maigre rameau qu'est devenue la phrase de M. Harvey ? Non. Il y a trop loin de cette œuvre de jeunesse au sous-produit marqué de sénilité précoce pour que l'esprit du lecteur ne soit pas frappé par le rachitisme d'un talent dont la vigueur première lui permit d'escompter les plus beaux fruits. En ressassant les faits d'accusation d'une propagande magistralement orchestrée et les griefs éculés du maxisme contre une société qui fait de l'homme une ordure et contre la charité des dévôts qui tue moralement les filles-mères, M. Jean-Charles Harvey nous a dit son peu de sympathie à l'endroit d'un parti qu'il considère comme un ramassis de ratés, d'opportunistes, de mouchards, d'envieux et de paranoïaques, mais au nom de quel idéal l'a-t-il fait, grands dieux ! Son message — de quel autre pourrait-il s'agir ici ? — ne méritait certainement pas cet interminable et lourd monologue sur trois notes, où le polémiste bavard le dispute au prosateur courbatu.

JEAN CHAMPAGNE

MARIE-FRANCE

CLAIRE FONTAINE

C'est le journal d'une vraie jeune fille, un livre frais et reposant. Le style de l'auteur par sa simplicité et sa vivacité naturelles s'apparente à celui du « Matin d'un beau jour » de Berthe Bernage. 144 pages \$1.25

FIDES, 25 est rue St-Jacques, Montréal — PL. 8335

Les contes de la pluie et du beau temps¹



Pierre Dagenais
par Robert La Palme

DANS la préface un peu tamarresque et bilieuse qui ouvre le livre des *Contes de la pluie et du beau temps*, M. Claude-Henri Grignon présente M. Pierre Dagenais comme « un conteur français perdu dans ce pays de glace et de misères spirituelles » qu'est notre milieu fermé et souvent hostile au talent véritable. Sans pousser l'indulgence et l'enthousiasme jusqu'à prétendre faire de notre compatriote un rival de Voltaire et de Daudet, reconnaissons à l'auteur d'*Un homme et son péché* un certain flair critique et sachons lui gré de n'avoir pas mesuré son admiration à un jeune homme que les échecs les plus lourds et les revers les plus humiliants n'ont fort heureusement pas réduit au silence. Il est trop rare qu'un écrivain « arrivé » daigne prodiguer quelque encouragement à un débutant

pour que nous songions à reprocher à M. Grignon un mouvement aussi généreux et cordial que celui qu'il a cru devoir poser à l'égard de notre jeune compatriote. Nous tenons bien plutôt à l'en remercier au nom de toute une pléiade anonyme et obscure à laquelle son geste apportera la preuve réconfortante de l'amitié des aînés et rendra confiance en une sympathie toujours offerte même lorsqu'elle se réserve le droit de demeurer lucide.

Les contes de la pluie et du beau temps ne constitue pas un modèle unique dans nos lettres, et d'en convenir serait faire bon marché des *Contes pour un homme seul* d'Yves Thériault et des *Contes en noir et en couleurs* de Roger Viau dont la valeur reste indiscutable. Il est dommage que M. Grignon ne s'en soit pas souvenu et ait cédé à une admiration par trop exclusiviste en écrivant que M. Dagenais « ne ressemble en rien à la plupart de nos plagiaires consacrés, bardés de médailles et de lieux communs, officiellement et lamentablement ennuyeux ». Il n'eût peut-être alors pas jugé superflu de mettre quelque sourdine à des propos aussi vagues que tranchants. Comme la passion,

1. DAGENAIS (Pierre), *Contes de la pluie et du beau temps*. Préface de Claude-Henri Grignon. [Montréal] le Cercle du Livre de France [c 1953]. 207p. 20.5cm. B?

l'admiration est souvent mauvaise conseillère. Mais par quelle aberration tiendrions-nous rigueur au préfacer des *Contes de la pluie et du beau temps* d'une ferveur un peu béate lorsqu'un émerveillement analogue a failli nous inciter nous-même à donner dans le même travers ? M. Pierre Dagenais ressemble à ces enfants qu'on ne saurait pas ne pas aimer, tant leurs frasques et leurs réparties demeurent empreintes de fraîche spontanéité.

Qu'il pose son regard sur le monde contemporain ou qu'il le gausse des tics et des tares d'une société bourgeoise, l'auteur de ces nouveaux contes ne le fait jamais sans tendresse. Sous l'ironie légère avec laquelle il raille des travers la plupart du temps anodins ne perçe jamais le sarcasme d'un esprit désabusé, mais le rire amusé et parfois même indulgent du gouaillieur convaincu qu'il faut accepter les hommes tels qu'ils sont et que la plus mordante satire n'y saurait changer quoi que ce soit. Si quelquefois, au spectacle des tristes êtres que nous sommes, le conteur se révèle impuissant à réprimer un mouvement de pitié et à taire un sentiment secret où se reflète une âme en proie au rêve nostalgique d'un monde meilleur, son récit ne sombre jamais dans une mélancolie morbide et désenchantée. M. Pierre Dagenais ne voit pas toujours la vie sous des couleurs très douces à l'œil d'une société qu'il portraiture avec un sens affiné du détail pittoresque et une observation presque toujours perspicace, mais il sait se garder du pessimisme et de la fâcheuse manie qu'affichent certains censeurs de transformer notre planète en asile de croquants. Il est dommage cependant que, à l'instar des conteurs du XVII^e et du XVIII^e siècle, l'auteur des *Contes de la pluie et du beau temps* éprouve si souvent le détestable besoin de servir à son lecteur une leçon de morale la plupart du temps aussi puérile que superflue. « Le conte », ainsi que le note fort judicieusement M. Grignon dans la préface, « renferme sa morale dans l'action même du récit », et de vouloir à tout prix métamorphoser une conclusion en péroraison moralisante relève d'une tendance non équivoque au bavardage. Puisse M. Dagenais s'appliquer à corriger une inclination qui, avec les années, risquerait de l'intégrer dans le rang de ces casse-pieds ridicules et gâteux que sont les faux moralistes. Il a bien trop de talent pour se payer le luxe d'être mauvais pasticheur d'homélies.

Des neuf contes publiés par le Cercle du Livre de France, cinq seulement méritent de retenir l'attention : *Par delà la montagne*, *Tonton Gustave*, *les Souliers de Marianne*, *le Confessionnal profané* et *les Martyrs de Ste-Luce* dont la verdeur s'accommode parfois de grivoiseries assez malvenues. *Le Mourant bien portant* n'est qu'un récit ténu et décevant, *la Vie des autres* une illustration maladroite du mot de Colette : « Les hommes sont malheureux parce qu'ils composent l'envers de leur bonheur avec l'endroit du bonheur des autres. » Quant au conte intitulé : *le Cri*, sorte d'apologie artificielle de la Nature où l'auteur prétend convaincre son lecteur de l'idée que « la forêt civilise l'homme beaucoup mieux que ne le fait la cité », il s'avère dépourvu d'intérêt et marqué d'une certaine affectation. *Le moine et la toupie* dont l'introduction évoque quelques-uns des dialo-

gues de Saint-Exupéry dans *le Petit Prince*, véhicule la nostalgie de l'enfance en allée et rappelle Hans Christian Andersen par l'ingénuité de l'inspiration.

Un tel choix, nous le redoutons, risque d'inciter le lecteur de cet article à présumer du peu de valeur d'une œuvre qui de prime abord se révèle fort inégale. Qu'on veuille bien ne pas se méprendre à ce point sur les mobiles d'une discrimination justifiée par les exigences du travail critique. Que les contes de M. Dagenais revêtent au regard de la critique une qualité variable de l'un à l'autre n'implique pas qu'ils doivent être considérés dans leur ensemble comme un assemblage disparate et sans mérite réel. Bien au contraire. Pas plus que les autres débutants, M. Dagenais n'était tenu de livrer au public une œuvre sans reproche et de signer pour la postérité les *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poe ou les *Contes de la bûcheronne* d'Henri Pourrat. Qu'il se soit exprimé dans une langue quasi impeccable et avec une élégance bien peu commune dans notre jeune littérature ouverte à tous les improvisateurs-nés devrait suffire à nous consoler des faiblesses d'une imagination novice et des déficiences d'un art inexpérimenté. L'auteur des *Contes de la pluie et du beau temps* n'en est qu'à ses premières armes, mais il se révèle déjà d'une classe étonnante. *Les souliers de Marianne, le Confessionnal profané et Tonton Gustave* sont des réussites dont s'accommoderait très volontiers la littérature française elle-même malgré tous les fastes dont la parent huit siècles de gloire. Par la poésie fraîche, sereine et attendrie qu'ils dégagent et par l'ironie primesautière qui les caractérise, ces trois contes ne nous permettent encore que d'entrevoir les sources opulentes et secrètes d'un talent prometteur. Mais la promesse qu'ils libèrent dans un éclatement de bourgeon nous invite à espérer qu'un jour M. Pierre Dagenais, pour notre plaisir et notre émerveillement, saura nous révéler les trésors qu'il a rapportés des îles de l'enfance. Dérobés à l'enchantement de ses jeunes années, les contes qu'il livrera alors seront comme autant de reflets des jardins abolis où, pour chaque homme, se flétrit la saison des joies sur le cadavre de l'enfant assassiné.

JACQUES VALLIÈRES

SUR LES ROUTES D'HAÏTI

par M. J.-C. Magnan

Ce livre est une invite à faire, en fauteuil, le plus magnifique des voyages vers la plus enchanteresse des îles. En compagnie d'un cicerone tel que l'auteur, impossible de ne pas se divertir, s'enrichir surtout. Ses observations sur la vie et les œuvres des Haïtiens sont d'un réalisme si vivant qu'on a l'illusion d'être du voyage.

190 pages, 60 photos, \$3.00 — Format 6¼ x 12

FIDES, 25 est rue St-Jacques, Montréal — PL. 8335

Lecture et conscience chrétienne ¹

A FIN d'apporter un complément à son étude sur l'existentialisme, l'Institut Pie XI avait choisi pour sujet de sa réunion du 13 février : *Lecture et conscience chrétienne*.

Il voulut considérer d'une part les droits et l'attitude de l'Eglise vis-à-vis du problème de la lecture, et d'autre part, la responsabilité qui en découle pour les fidèles. Monsieur Maurice-H. Braulf, président de la discussion, proposa donc quatre questions en ce sens :

1. L'Eglise a-t-elle le droit d'interdire la lecture de certains ouvrages ?

2. Le fait-elle ?

3. Est-ce une faute morale de lire un ouvrage condamné par l'Eglise ?

4. Peut-on lire sans faute morale n'importe quel ouvrage non condamné ?

Monsieur J.-B. Desrosiers, p.s.s. et le Révérend Père Edmond Desrochers, s.j., bibliothécaire de la Maison Bellarmin, vice-président de l'Association des bibliothécaires, assistaient en qualité de modérateurs.

Première question

Oui, l'Eglise jouit de ce droit, en vertu de son magistère, c'est-à-dire du pouvoir qu'elle a reçu de son divin Fondateur d'enseigner à toutes les nations ce que lui-même a daigné révéler à ses Apôtres. (Matth., XXVIII, 18-20.) Bien plus, le magistère de l'Eglise n'est pas seulement un pouvoir, c'est en même temps un devoir, celui de garder soigneusement et d'exposer fidèlement le trésor des vérités divines à elle confié par Dieu. Cette grande mission, nous le savons, se poursuit avec l'assistance de l'Esprit-Saint. (St-Jean, XIV, 16, 17, 26.) « Notre-Seigneur, lit-on au canon 1322, 1er paragraphe, a confié à l'Eglise le dépôt de la foi, afin qu'avec l'assistance de l'Esprit-Saint, elle garde pieusement et expose fidèlement la doctrine révélée. »

En outre, elle a charge des âmes. Son rôle est de les sanctifier et de les sauver. Pour cela, elle doit éloigner des individus et des sociétés, dans la mesure du possible évidemment, tout ce qui peut porter atteinte à la foi et aux bonnes mœurs. Les mauvais livres justement, causent un très grave préjudice à la foi et aux mœurs.

« Si un chrétien, lit-on dans le Dictionnaire d'Apologétique, au mot Index, a tout à craindre de la fréquentation d'hommes impies ou libertins, si *les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs* (1 Cor., XV, 33), ainsi en est-il, à plus forte raison, de la lecture d'écrits dans lesquels l'incrédulité et l'hérésie ont répandu leur venin, que l'immoralité a souillés de ses tableaux dangereux ou effrontément lubriques. On a dit souvent qu'un livre est le compagnon le plus

1. Cet article est paru dans la revue *Nos Cours* du 21 mars 1953.

assidu, l'ami le plus fidèle. Il est également exact de dire que c'est un maître ou un prêcheur déguisé, aussi opiniâtre qu'habile et insinuant : c'est le conseiller dont la voix écoutée avec le moins de défiance pénètre le plus sûrement dans l'intelligence et dans le cœur. Insensiblement sans heurter beaucoup nos idées ni froisser nécessairement nos sympathies, sans susciter du moins aucune des objections que l'amour-propre, à défaut de la raison, ne manquerait pas d'opposer aux propos d'un interlocuteur vivant, le livre, grâce à son impersonnalité même, fait son œuvre ; il verse ses pensées et ses sentiments dans l'âme du lecteur, il les y grave d'autant plus profondément que celui qui les reçoit ne soupçonne pas qu'ils lui viennent du dehors et croit s'être formé à lui-même sa conviction, son inclination ou son aversion à l'endroit des personnes et des doctrines. Il n'est point, peut-être, de puissance de suggestion qui soit comparable à celle de la lecture, parce qu'il n'en est point qui se rapproche autant de l'autosuggestion. Tel est le secret de l'influence délétère de tant de publications contemporaines, telle la cause des ravages effrayants de la presse irrégulière et licencieuse. »

L'intervention de l'Eglise, usant du pouvoir des clefs transmis par le Christ, est ici amplement justifiée. Un père n'a-t-il pas le droit et le devoir d'empêcher ses enfants sans expérience de jouer avec des armes à feu chargées ? Or, les mauvais livres sont bien plus néfastes dans les mains des enfants de l'Eglise que les armes à feu chargées dans celles des jeunes. Une mère n'a-t-elle pas le droit et le devoir de veiller à ce qu'il n'y ait pas sur la table, parmi les autres aliments, des poissons vifs extérieurement semblables au sucre, au sirop ou aux autres mets ? Les mauvais livres sont précisément sur la table autour de laquelle prennent place les membres de la grande famille de l'Eglise, de ces poisons vifs ressemblant extérieurement aux friandises les plus attrayantes.

Cette première question relative au droit de l'Eglise, souligna quelqu'un, précise : « *certaines ouvrages* ». C'est, qu'en effet, l'Eglise considère comme ne relevant pas de son autorité les ouvrages d'un caractère purement scientifique, les précis de mathématique, par exemple. Gardienne du trésor des dogmes et de la morale, elle limite sa fonction à ceux qui concernent la foi et les mœurs. Néanmoins, très souvent dans les traités scientifiques modernes se mêlent aux données purement scientifiques, des considérations et conclusions d'ordre moral qui requièrent l'intervention de l'Eglise.

On ajouta aussi que le droit de l'Eglise est universel comme elle, et s'adresse à tous les peuples de la terre. Si certaines circonstances ou difficultés entravent son exercice, il n'en demeure pas moins réel.

Un assistant demanda si l'Eglise est seule à opposer des restrictions à la littérature perverse. On fit alors remarquer qu'avant même le jugement de l'Eglise, il y a la loi naturelle qui vient de Dieu, et qui fait qu'un homme n'a pas le droit d'user de n'importe quel moyen et de se servir de son intelligence et de sa volonté n'importe comment. L'homme est créé en vue d'une fin : atteindre Dieu lui-même dans la

· béatitude éternelle. Pour y arriver, il ne lui est pas loisible de négliger certains obstacles. Tels sont les livres pornographiques qui amènent sa déchéance. Pas n'est besoin d'attendre une mise en garde ou une défense formelle de l'Eglise à leur sujet. On ne peut s'accorder une liberté illimitée de voir et de lire tout ce qui se présente.

L'Etat également, en nombre de cas, interdit certaines publications. L'autorité civile, dépositaire du bien commun est alors tout à fait dans son rôle. Le bien commun ne comprend pas seulement les biens et les progrès matériels, mais encore les bonnes mœurs et la vertu, susceptible de diriger le citoyen dans l'usage des biens matériels.

Ce droit incontestable de l'Eglise en matière de lecture, soulève pourtant de par le monde même catholique, de multiples objections. En particulier on fait appel à la liberté : de conscience, de presse et d'opinions. C'est là du rationalisme à la Voltaire ; cela répugne à la Révélation et à la saine raison. Dénaturer ainsi la liberté, c'est ouvrir la porte au scepticisme ; car la raison individuelle devenue sa propre règle, sentant sa débilité et son incapacité, en vient bientôt à douter d'elle-même et de tout. C'est en plus, et c'est encore bien plus évident, détruire la foi, qui nécessairement repose sur l'autorité divine comme motif déterminant et sur l'autorité de l'Eglise comme règle nous indiquant ce qui est révélé ou ne l'est pas.

Si l'autorité civile a le droit d'arrêter les faux monnayeurs, à plus forte raison l'autorité ecclésiastique a-t-elle le droit et le devoir de prohiber les livres enseignant l'erreur et l'immoralité. Car, le bien compromis par la diffusion des mauvaises publications est d'un ordre incomparablement supérieur à celui qu'attaquent les faussaires.

D'ailleurs, les précurseurs du rationalisme, les Réformateurs du XVI^e siècle, malgré leurs principes de libre examen et d'interprétation individuelle de l'Écriture, n'ont-ils pas été assez sévères contre les écrits qui les contredisaient ? Les Luthériens proscrivaient les écrits des Calvinistes et ceux-ci, les écrits des premiers. Et aujourd'hui les communistes, disciples authentiques de Voltaire et de Rousseau permettent-ils chez eux, d'autres écrits que ceux du Parti ? C'est cela ! quand on veut défendre l'intégrité d'une doctrine et d'un idéal, on doit nécessairement proscrire les écrits contraires. Pour maintenir chez ses membres l'intégrité de la foi catholique, l'Eglise qui est une société organisée, doit nécessairement leur défendre la lecture d'ouvrages contraires à ses croyances.

Deuxième question

L'histoire démontre que de tout temps l'Eglise a exercé son droit de contrôle sur les écrits. Dès les débuts du Christianisme saint Paul fait preuve d'un grand zèle sur ce point. Au cours des siècles, les Pères veillent à l'intégrité de la doctrine ; les Evêques prennent des décisions : les Conciles promulguent des décrets tendant au même but ; et particulièrement les Pontifes romains déploient un soin infatigable et frappent de condamnation toute manifestation d'erreurs.

Avant l'invention de l'imprimerie, l'Eglise condamne les doctrines et ordonne de brûler les manuscrits qui les contiennent. Après son

apparition, au XVe siècle, il ne s'agit plus seulement de sévir contre les écrits mauvais déjà édités, mais encore de prendre des mesures préventives contre la diffusion d'ouvrages de ce genre. Est donc instituée la censure préalable des livres. Toutefois, cette disposition prise à l'époque très troublée de la Réforme n'empêche pas la propagation des principes des promoteurs. L'Eglise, dans divers diocèses, commence à cataloguer les livres que peuvent lire et garder les fidèles ; c'est l'origine des *Index*.

A Rome, le Saint-Office prépare un Index général qui paraît en 1557, et qui, modifié et complété de temps en temps demeure jusqu'en 1900, le catalogue des livres prohibés. En cette année, Léon XIII lui en substitue un nouveau. De nouvelles éditions sont ensuite publiées, dont la dernière remonte à 1948.

Jusqu'en 1571, le Saint-Office assume seul la charge de l'examen et de la censure des livres. A cette époque est instituée à cet effet la *Congrégation de l'Index*. Mais en 1917, Benoît XV la supprime et attribue de nouveau au Saint-Office une compétence exclusive en ce domaine.

Evidemment, étant donné le nombre incalculable de publications, toutes les mauvaises ne peuvent se trouver inscrites au catalogue de l'Index. Pour parer à l'inconvénient, Pie IV avait, dès 1564, mis en tête du catalogue qu'il approuva alors, dix règles générales qui demeurèrent en vigueur jusqu'à la Constitution « *Officiorum ac munerum* » publiée par Léon XIII, en 1897. La législation actuelle se trouve dans les canons 1395-1405 du code de Droit canonique en usage depuis 1917. Très peu de modifications ont été apportées aux règles précédentes.

Ces règles maintenant au nombre de douze, sont contenues dans le canon 1399, de l'Index. Occupant une place capitale dans la législation sur la prohibition des lectures, l'on ne saurait trop insister sur leur importance et universalité tout comme sur les exigences inéluctables du droit naturel. Aussi Monsieur le Directeur a-t-il tenu à donner le texte intégral de ces lois qu'il importe de bien connaître afin d'en faire l'application dans tout cas concret particulier. Tout catholique devrait avoir l'entraînement capable de lui faire dire : ce livre tombe sous telle loi de l'Index, je n'ai pas le droit de le lire, sans la permission de l'Evêque.

SONT PROHIBES DE PLEIN DROIT :

1. *Toutes les éditions et les versions de l'Ecriture Sainte faites ou publiées par des non-catholiques.*

Les étudiants en théologie ou en Ecriture Sainte, ceux qui s'occupent de quelque manière d'études théologiques ou bibliques peuvent se servir des livres dont il est question. Toutefois, il faut que ces éditions soient fidèles et complètes, et que dans les préfaces et les notes on n'attaque pas les dogmes de la foi catholique.

2. *Les livres de n'importe quels auteurs qui propagent l'hérésie ou le schisme, ou qui, de quelque façon que ce soit, tentent de détruire les fondements mêmes de la religion.*

Sont donc prohibés les livres qui défendent le scepticisme, le matérialisme, ceux qui attaquent l'existence de Dieu, la liberté et la spiritualité de l'âme, et même, semble-t-il ceux qui attaquent les motifs de crédibilité de la religion catholique : miracles, prophéties, divinité de Notre-Seigneur, témoignage des Ecritures, etc.

N.B. : Les écrits faisant l'apologie du communisme tombent sous cette loi. D'ailleurs, un décret du Saint-Office en date du 1er juillet 1949 le précise. Cf. *Nos Cours*, Vol. XI, no 7.

3. Les livres qui, *de parti pris*, attaquent la religion ou les bonnes mœurs.

Egalement les périodiques, journaux, etc., qui attaquent la religion catholique ou la morale, même naturelle.

4. *Les livres de tous les auteurs non-catholiques qui traitent « ex professo » de religion*, à moins qu'il ne soit évident qu'ils ne contiennent rien de contraire à la foi catholique.

C'est-à-dire les livres des non-catholiques quelconques, même juifs ou païens, ayant pour objet considérable, sinon principal, des matières religieuses, par exemple la théologie, l'histoire, la philosophie, à moins qu'il ne soit certain que ces ouvrages ne contiennent rien d'important contre la foi.

5. *Certains livres publiés sans la censure préalable : les livres des Saintes Ecritures ou leurs annotations et commentaires ; les traductions en langue vulgaire des Ecritures faites même par des catholiques ; les livres et les opuscules qui racontent des apparitions nouvelles, des révélations, des visions, des prophéties et des miracles, ou qui introduisent des dévotions nouvelles, même sous prétexte qu'elles sont privées.*

La raison pour laquelle l'Eglise condamne ces ouvrages, lorsqu'ils n'ont pas été soumis à la censure préalable, c'est qu'elle est obligée de veiller à ce que le texte de l'Ecriture en quelque langue que ce soit ne subisse aucune altération et que la foi des fidèles ne soit pas troublée par toutes sortes de nouveautés souvent insolites.

6. *Les livres qui attaquent ou tournent en dérision l'un quelconque des dogmes catholiques ; ceux qui soutiennent des erreurs proscrites par le Siège apostolique ; ceux qui déprécient le culte divin ; ceux qui tendent à ruiner la discipline ecclésiastique et ceux qui, de parti pris, insultent la hiérarchie ecclésiastique, l'état clérical ou religieux.*

On peut s'attaquer au culte divin en le critiquant ou le ridiculisant ; tendre à renverser la discipline ecclésiastique en attaquant l'autorité du Souverain Pontife, le pouvoir des Evêques.

7. *Les livres qui enseignent ou recommandent la superstition de quelque genre qu'elle soit, les sortilèges, la divination, l'évocation des esprits et autres choses semblables.*

Le sortilège est la recherche des choses futures ou cachées par les sorts, les dés, les cartes. La divination est la recherche des choses futures ou cachées en des actes libres futurs par des moyens impropres à fournir cette connaissance, v.g. l'invocation du démon. La magie est l'art prétendu d'obtenir des effets surprenants qui dépassent les forces

humaines ; elle suppose, quand elle est réelle, l'intervention du démon. L'évocation des esprits a pour objet de mettre les vivants en relation avec les âmes des défunts, comme l'affirment les spirites.

8. *Les livres qui prétendent établir la licéité du duel, du suicide ou du divorce ; ceux qui traitent des sectes maçonniques et autres sociétés secrètes, prétendent qu'elles sont utiles et qu'elles ne nuisent ni à l'Eglise ni à la société civile.*

9. *Les livres qui « ex professo » traitent des choses lascives ou obscènes, les racontent ou les enseignent.*

« Pour que les romans tombent sous le coup de cette loi, il faut : qu'ils soient pornographiques et qu'il y soit question de choses lascives et obscènes ; que l'auteur les traite, les raconte ou les enseigne ; qu'il le fasse *ex-professo*, c'est-à-dire formellement, ouvertement. Pour que l'expression *ex-professo* soit vérifiée dit, la Revue théologique française (1897, p. 35), il faut que l'attaque aux mœurs soit directe, mais il n'est pas nécessaire qu'elle le soit explicitement, c'est-à-dire du fait de l'auteur ; il suffit que l'ouvrage, par sa nature et son contenu, attaque ouvertement les mœurs. Quelques lignes ne suffisent pas ; mais il n'est pas nécessaire que l'immoralité remplisse tout l'ouvrage, il suffit d'une partie notable. » (Bethléem). Une grande proportion de notre littérature contemporaine est donc frappée par cette loi.

10. *Les livres liturgiques approuvés par le Siège apostolique dans lesquels quelque chose aurait été changé et qui de ce fait, ne concorderaient plus avec les éditions approuvées par le Saint-Siège.*

Un changement accidentel dans l'ordre des matières ne semble pas défendu par cette règle ; de même les répétitions sont permises.

11. *Les livres qui divulguent des indulgences apocryphes ou qui auraient été prosrites ou révoquées par le Saint-Siège.*

Des indulgences apocryphes sont des indulgences fausses.

12. *Les images, quel que soit leur mode d'impression, de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Bienheureuse Vierge Marie, des Anges et des Saints ou autres serviteurs de Dieu, qui ne seraient pas conformes au sentiment de l'Eglise et à ses décrets.*

* * *

Comme l'on voit un livre peut, sans être nommé à l'Index, se classer facilement sous l'un de ces différents chefs. Ce serait fausser la pensée de l'Eglise que de la croire tenue à fournir une liste à date. Ses décrets sont d'ailleurs transmis au fur et à mesure, comme aussi les cotes formulant une échelle d'appréciation des lecteurs, par des organismes, des revues, des journaux spécialisés à cette fin.

Nous aimons aussi à noter que l'Eglise dans ses condamnations use de divers procédés selon le cas particulier des auteurs en cause. Parfois le jugement ne porte que sur une œuvre, et parfois sur toutes. Lorsque toutes les œuvres d'un auteur (*opera omnia*)¹ sont atteintes en bloc, certaines cependant peuvent échapper. Toutes celles qui traitent de religion sont prohibées ; tandis que d'autres, si elles ne sont ni nommément condamnées, ni atteinte par la loi générale peuvent être lues :

1. Pour le sens de la condamnation « *opera omnia* », voir *Lectures* d'avril 1949, p. 455.

ex. le *Rêve de Zola*. Certains écrivains sont mis à l'Index pour leurs romans (*fabulæ amatorix*) c'est-à-dire, d'après des commentateurs autorisés, pour leurs romans *d'amour impur*, récits inventés et *formellement obscènes*. Ainsi leurs romans qui ne sont pas dans cette catégorie échappent aux rigueurs de la loi positive et leur valeur s'apprécie d'après les règles générales.

Troisième question

Tous conviennent qu'à moins de dispense, en cas de raisons légitimes, il y a faute morale à lire un ouvrage condamné, quels que soient les moyens de défense d'un individu contre le danger d'une mauvaise lecture. Même avec cette dispense, la conscience reste engagée au cours de la lecture ; adviennent des doutes, des pensées impures, obligation est de l'arrêter. Lire un livre condamné c'est d'abord transgresser un précepte grave de l'Eglise, c'est mépriser la loi en opposant son jugement personnel ; c'est en plus s'exposer à un grave danger de commettre le péché, de perdre la foi ou de tomber dans telle erreur, par exemple l'existentialisme. Si l'Eglise condamne les mauvais livres, c'est précisément pour nous éviter tous ces dangers. S'il ne s'en trouve pas, si par exemple, le livre, sans être mauvais, est condamné faute d'imprimatur, la faute morale est moindre, mais reste quand même.

Pour déterminer la gravité de telle faute, il faut considérer le texte parcouru ; même bref, il peut constituer une matière grave ; par exemple s'il contient expressément l'une des erreurs pour lesquelles l'ouvrage a été condamné. Même s'il ne contient pas l'une de ces erreurs, le lire est encore péché, bien que la gravité dépende de la longueur du texte lu. On dit : si la partie est notable. Combien de pages ? Aucun auteur n'alloue plus de dix pages.

Quant aux anthologies, aux pages choisies et aux éditions expurgées, on peut les lire sans inconvénient. Toutefois pour obvier au danger de donner aux jeunes le goût d'une littérature brillante, mais malsaine les professeurs doivent-ils toujours avoir soin de dénoncer la perversité de tel ou tel auteur.

Il est aussi opportun de rappeler qu'un livre prohibé ne peut sans permission requise, être édité, lu, gardé, traduit communiqué à d'autres personnes. Les libraires ne doivent vendre, prêter, garder les livres traitant *ex professo* des choses obscènes. Quant aux autres livres prohibés, ils ne peuvent les avoir en magasin qu'après avoir obtenu du Saint-Siège l'autorisation nécessaire. Même alors, ils ne peuvent les vendre qu'à ceux qu'ils jugent prudemment être en droit de les demander. La même ligne de conduite s'applique aux bibliothécaires.

Les défenses de l'Index demandent à tous une soumission non seulement extérieure, mais intérieure aux vues de l'Eglise. Bien plus, elles obligent même tous les fidèles, en particulier les clercs et ceux qui sont constitués en dignité ou se distinguent par leur science à collaborer à la tâche de l'Eglise en déférant les livres pernicieux aux Ordinaires ou au Saint-Siège. Et ce, non seulement en donnant le titre de l'ouvrage mais encore les raisons motivant sa prohibition. (Canon 1397.)

Souvent alors l'autorité compétente, ordinairement le Saint-Siège, par le Saint-Office intervient. Il confie l'examen du livre à des censeurs compétents. D'après leur verdict, l'Eglise condamne, s'il y a lieu. C'est ainsi qu'elle vient de condamner par un décret du Saint-Office, en date du 24 mai 1952, toutes les œuvres d'André Gide.

Si trop de catholiques ne montrent pas le respect dû à la sollicitude de l'Eglise, c'est qu'un trop grand nombre ignorent sa législation. Dans une propagande destinée à la faire connaître on ne saurait assez insister en même temps sur la nécessité primordiale de la formation de la volonté et de la conscience. Une simple connaissance intellectuelle s'avérerait inefficace ; seule une longue et sérieuse éducation de la conscience pourra aider nos gens, les jeunes surtout, à prendre une position légitime devant les occasions prochaines de péché si multiples de la vie moderne : telle représentation de cinéma, telle danse, telle lecture, telle personne, etc. On oublie trop facilement que se mettre volontairement dans l'occasion prochaine, c'est déjà pécher.

Quatrième question

Quant aux livres non condamnés la prudence la plus élémentaire exige d'en cesser la lecture dès qu'on les constate dangereux. Les lire, c'est s'exposer à la tentation ou encore plus au risque de perdre la foi ou de tomber dans une erreur incompatible avec elle.

De toute évidence, certaines précautions s'imposent au préalable : se renseigner, consulter, et admettre que des ouvrages convenables pour les uns ne le sont pas pour tous indistinctement, en raison de l'âge, de la culture, de la formation et de la condition de vie. Le fait d'être adulte ne rend pas apte à tout absorber. L'expression *adulte formé* doit avoir un sens bien précis par rapport au volume. Cela signifie : *formé* dans la spécialité du livre : théologie, philosophie, etc.

Certains livres de médecins, d'anatomie, et même de morale sont indispensables à certaines classes de personnes ; tandis qu'ils seraient une occasion de péché pour d'autres non appelées à exercer le ministère du confessionnal, par exemple, ou des professions comme la médecine et ses nombreuses branches connexes.

Quelqu'un demanda en quelle considération il fallait tenir certains traités modernes touchant les problèmes de la vie conjugale. Comme réponse, il suffit de rappeler qu'en maintes circonstances le Saint-Père a parlé d'écrits, livres et articles touchant l'initiation sexuelle même publiés par des catholiques, « qui souvent obtiennent aujourd'hui d'énormes succès de librairie et inondent le monde entier, envahissant l'enfance, submergeant la génération montante, troublant les fiancés et les jeunes époux »¹. Et le Saint-Office, dans un avertissement, en date du 30 juin 1951, marquait clairement sa réprobation à l'égard de certaines publications très répandues concernant la vie conjugale.²

1. Discours de S.S. Pie XII à des pères de famille (18 sept. 1952). *Nos Cours*, Vol. XIV, no 6

2. Un grave avertissement du Saint-Office. *Nos Cours*, Vol. XIV, no 9.

Un décret de la S. Congrégation du Saint-Office

DANS la réunion plénière du mercredi 7 janvier 1953 de la Suprême Congrégation du Saint-Office, les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux préposés à la défense de la foi et des mœurs, sur l'avis des Rév. mes Consultants, ont condamné et prescrit de placer à l'Index des livres défendus :

Les événements et la foi 1940-1952 (Jeunesse de l'Eglise) Editions du Seuil, Paris.

Et le samedi 14 mars, Notre Très Saint Père le Pape Pie XII, dans l'audience accordée à Son Eminence Rév. me le cardinal Pro-Secrétaire du Saint-Office a approuvé la décision des Eminentissimes Pères, qui lui avait été soumise, l'a confirmée et a ordonné sa publication.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 16 mars 1953.

MARIUS CROVINI, *Notaire*

FAITS ET COMMENTAIRES

Instantanés

Quarantième anniversaire du « Droit »

Le 27 mars dernier marquait pour *le Droit* d'Ottawa le quarantième anniversaire de sa fondation par le R.P. Charles Charlebois, o.m.i. Ce quotidien qui, pendant de longues années, ne fut presque uniquement qu'un organe de combat et de défense est devenu une entreprise durable, solide et florissante. Grâce au dévouement inlassable et au zèle éclairé des successeurs du R.P. Charlebois : MM. Edmond Cloutier, Esdras Terrien, Aurèle Gratton et Camille L'Heureux, rédacteur en chef actuel, *le Droit*, qui publie aujourd'hui à plus de vingt pages par jour, se compare avantageusement aux principaux organes de la capitale canadienne : le *Citizen* et le *Journal*. Son action se révèle comme une des plus efficaces et des plus décisives dans l'effort vigilant qu'impose à l'élément français le devoir de sa survivance en terre ontarienne.

M. Roger Lemelin à l'bonneur

La Fondation Rockefeller vient de décerner à M. Roger Lemelin, romancier canadien-français bien connu, une bourse de voyage de deux ans en Europe, pour son dernier roman : *Pierre le Magnifique*.

Réunion internationale de « PAX ROMANA » à Venise

La troisième réunion internationale d'étude, organisée par *Pax Romana* — M.I.C., s'est déroulée à Venise du 14 au 18 mai, au siège de la Fondation *Giorgio Gini*. Le thème de cette importante assemblée, à laquelle participèrent des intellectuels venus de tous les pays, était :

Les problèmes de la population dans leurs aspects économiques. Dans le cadre de ce thème central furent mises en discussion les questions les plus essentielles relatives au grave problème démographique, dans l'exposé de ses divers aspects.

Cette réunion constituait une préparation efficace des catholiques à la conférence prévue par l'ONU pour 1954 sur cette question.

Avis du Surintendant de l'Instruction publique aux commissions scolaires

Conformément aux instructions reçues du Comité catholique, M. Omer-Jules Désaulniers, surintendant de l'Instruction publique, rappelait ces temps derniers aux commissions scolaires que la moitié des dépenses faites pour les prix de fin d'année devait être affectée à l'achat de volumes canadiens. La note précisait de plus que les municipalités qui ne se conformeraient pas à cette disposition de la loi, ne pourraient bénéficier des subventions régulières du Département.

Une telle mise au point ne peut que réjouir les éditeurs canadiens et recueillir l'assentiment des esprits qui, jusqu'ici, déploraient avec raison le peu de souci de nos commissions scolaires pour la diffusion des ouvrages canadiens. Même si cette disposition ne vise à contrôler l'emploi que d'une moitié des sommes consacrées à l'achat des prix de fin d'année, elle risque de porter un coup sérieux à l'ineptie de ceux qui ont cru sage de récompenser, depuis quelques années, le mérite scolaire par des distributions d'articles de sports et de jouets de pacotille.

Notre littérature, sur laquelle d'aucuns s'acharnent à dauber avec une insolence aussi puéride qu'injuste, mérite d'être connue, car elle se révèle propre à nourrir dans l'âme des jeunes un sain patriotisme et à y développer le respect de la morale. De ce fait, elle s'inscrit donc au tout premier rang des facteurs de formation qu'il importe de mettre à la portée de la gent écolière, si l'on veut que les principes inculqués ne demeurent pas lettre morte.

Par cette prise de position aussi ferme qu'éclairée, le Département de l'Instruction publique rend aux lettres canadiennes un inappréciable service. Il contribue à créer ce climat d'enthousiasme et d'intérêt qui, demain, hâtera la maturation d'une littérature nationale. Puissent toutes les commissions scolaires de cette Province se rendre au désir de l'autorité et s'octroyer ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de notre groupe ethnique.

Gaëtan Valois

MINUTES RETROUVEES

Verve, humour, esprit sont les trois lois qui ont guidé l'auteur de ces mémoires. Notaire d'une petite ville de province où le moindre incident prend figure de grand événement, l'auteur nous livre des brins de philosophie humoristique inspirée par une vie paisible au milieu d'honnêtes paysans.

230 pages, 22 dessins de Lapalme \$2.50

FIDES, 25 est rue St-Jacques, Montréal — PL. 8335

Littérature canadienne

PHILOSOPHIE

OTIS (Eugène).¹

La doctrine de l'évolution. 2 vol. Montréal, Paris, Fides, 1950. 20.5cm. (Coll. *Philosophie et problèmes contemporains*, no 9). \$4.00 (par la poste \$4.40).

TB-S

Dans cette œuvre, l'abbé Otis nous présente une synthèse de l'état actuel de la doctrine de l'évolution, considérée sous un triple aspect : scientifique, philosophique et théologique. Dans un premier volume, il traite de l'aspect scientifique de la question. Distinguant entre le fait de l'évolution et son explication, l'auteur affirme que le fait est accepté universellement par les savants les plus reconnus, tandis que l'explication de ce fait donne lieu à de multiples opinions, que l'auteur ramène à deux catégories : le mécanisme et le finalisme. Il conclut ensuite en traitant des modes d'évolution (continu ou discontinu, rapide ou lent)², du commencement de la vie (possibilité de génération spontanée), et du terme de tout le processus d'évolution. Le teneur du premier volume consiste dans l'affirmation que l'évolution universelle est un fait nullement controversé par les experts, si ce n'est peut-être par les seuls théologiens et scolastiques (Fixistes).

C'est pourquoi, dans le second volume, dédié particulièrement



M. l'abbé Eugène Otis

aux thomistes, la question reste à savoir si dans la doctrine philosophique de saint Thomas, il n'y a pas des principes qui, indépendamment de l'expérience, pourraient rendre compte d'un certain transformisme philosophique. L'investigation terminée, l'auteur répond par l'affirmative. En effet, si l'on considère l'ensemble de la doctrine de saint Thomas, non seulement il ne répugne pas mais on peut même admettre une évolution transformiste. Et la chose devient évidente, si l'on

1. Recension insérée dans la revue *Angelicum*, périodique trimestriel des facultés de théologie, de droit canonique et de philosophie. Roma, Salita del Grillo, vol. 30, fasc. I, janvier-mars 1953.

2. Les parenthèses sont de l'auteur de cette recension, écrite en latin.

tient compte, comme on le devrait, de certains principes de la philosophie thomiste qui sont considérés aujourd'hui par plusieurs comme désuets ; ainsi, par exemple : l'existence de la cause seconde universelle tant efficiente que finale dont l'influence donne son efficacité à la cause univoque elle-même comme cela arrive dans le cas de la génération humaine (« l'homme engendre l'homme de la matière avec le concours du soleil »). C'est précisément grâce à cette causalité universelle que saint Thomas peut parler de la possibilité de la génération spontanée i.e. du passage d'un être d'espèce non-vivante à un être supérieur d'espèce vivante, admettant ainsi que l'imparfait est cause du plus parfait, non certes en raison de la causalité particulière de l'être non-vivant mais en raison de la causalité universelle ou équivoque ; et cela tout en gardant sauf le principe de causalité. Dans une considérable et profonde analyse, l'auteur, ensuite, traite à fond des autres principes qui doivent coopérer au processus transformiste, tels : la matière première, la disposition proportionnées de la matière à la forme, l'altération, l'appétit des formes, la privation de la forme, la subordination des causes. Il montre bien comment, à moins d'admettre la causalité universelle, la contingence et le hasard ne peuvent s'expliquer. Et toutes ces thèses sont confirmées par des textes authentiques de saint Thomas. Dans la conclusion de cette partie philosophique, l'auteur fait un magnifique exposé des textes de saint Augustin sur la création simultanée et sur les raisons sémi-

nales. Avec une brève interprétation des textes de la Sainte Ecriture et du magistère ecclésiastique, il rappelle aussi le témoignage de théologiens sur cette question de l'évolution.

Toutes choses pesées, cette œuvre doit être jugée excellente (optimum) et très utile, et mérite à l'auteur la plus grande reconnaissance de la part de ceux qui scrutent ce problème. Il est seulement nécessaire de remarquer que même si le fait de l'évolution, sous un certain rapport, ne peut être ignoré aujourd'hui par personne, cependant, dans le sens universel soutenu par l'auteur, ce fait n'a encore de valeur rationnelle qu'hypothétique (cf. quant au corps humain, Ency. *Humani generis*). En effet, les arguments apportés en sa faveur sont très discutés ; ses causes et son explication ne sont pas encore certaines et n'ont pas encore obtenu le consentement unanime des experts. Cette remarque faite, toute la doctrine du premier volume, exposée avec un si grand soin et une aussi grande érudition est très acceptable ; d'autant plus que c'est à peu près l'unique travail qui résume, d'une façon brève sans doute mais clairement et intégralement tout l'état de la question.

Mais bien plus digne d'admiration encore tout ce qui, dans le second volume, est énoncé avec une aussi grande habileté et facilité en vue de montrer la fécondité de la doctrine de saint Thomas, dont les principes peuvent servir à une discussion et à une étude de l'évolution des espèces elles-mêmes. Il s'agit, en effet, d'une question très complexe, à savoir

si le processus d'évolution des espèces peut être admissible par la Philosophie, même sans intervention divine spéciale dans le cas de la production d'êtres nouveaux spécifiquement supérieurs ; et cela sans verser dans l'extravagance et la folie du mécanisme. Evitant le concordisme, l'auteur ne doute pas que la philosophie de saint Thomas, considérée dans son ensemble, contient en elle-même cette possibilité. Et il le prouve par une excellente (optima) démonstration. Nous saluons donc avec grands applaudissements cette initiative. En effet, la structure de la doctrine, exposée dans ce second volume, bien que réclamant une étude plus détaillée sur certains points particuliers, indique clairement déjà la seule solution possible du transformisme philosophique, au sujet duquel les auteurs, en très grand nombre déjà, ont produit les fruits remarquables d'un inlassable labeur, mais pas encore jusqu'à présent complets et définitifs à tous points de vue. Rappelons comme mémoire, par exemple : A Müller (*Die Stellung des Menschen im Kosmos*, Bonn, 1948), J. Carles (*Unité et vie*, Paris, 1946), V. Marozzi (*la Vita e l'uomo*, Milano, 1946), P. Léonardi (*l'Evoluzione dei viventi*, Brescia, 1950), A. Mitterer (*Die Zeugung der Organismen, insbesondere des Menschen*, Wien, 1947). On peut considérer la Doctrine de l'évolution comme leur complément dans l'ordre de la doctrine, même si certaines difficultés d'application pratique pour l'avenir restent à élucider.

METH. M. HUDECZEK, o.p.

SCIENCES APPLIQUEES

Annales de l'ACFAS. Pour l'année 1951-1952. Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences [1953]. Volume 128p. 22.5cm.

TB-S

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, mieux connue sous le sigle familier de l'Acfas, publie, dans ce volume 18, le compte rendu de ses activités et de celles des sociétés affiliées, y compris le rapport du secrétaire général pour l'année 1950-1951

Deux textes sont à signaler : ceux de l'ingénieur Ignace Brouillet, alors président de l'Acfas, et de l'agronome René Pomerleau qui publie des commentaires sur le rapport de la Commission Massey.

Les quelques paragraphes de M. Brouillet attirent l'attention du public sur la nécessité de « l'indispensable coordination entre les différents degrés de l'enseignement qui demeurent encore trop compartimentés ». Cette question est à l'étude et marque progrès.

M. Pomerleau aborde la question de l'assistance aux universités. Cette question aussi est à l'étude et n'est pas de règlement aussi facile que d'aucuns le croient. Il y a des besoins, mais aussi des droits qu'il ne faut pas infirmer quelles que soient les sympathies que l'on porte au haut enseignement. Espérons qu'un règlement dans la justice et le respect des droits des provinciaux surgira bientôt.

Il s'agit ici plus que d'un banal compte rendu de congrès vu

l'ampleur, le sérieux, l'objectivité des travaux présentés lors de cette session et au cours de l'année écoulée. On se rend enfin compte à la lecture de ces pages que la science sous toutes ses formes, dûment maîtrisée, fera prendre place à notre petit peuple dans l'économie nationale et continentale.

Educateurs et hommes de sciences feront bien de prendre connaissance de ce volume.

R. L.

LITTERATURE

Ecrits divers

BRUNEAU (Jean).

Amours, délices et orgues. Pastiches. Québec, Institut Littéraire du Québec, 1953. 177p. 19cm. \$1.50 (par la poste \$1.60).

B

S'il faut convenir que le pastiche est un genre parasite, il importe aussi de reconnaître que ce divertissement pour esprits distingués peut devenir, entre les mains de celui qui le cultive, une arme à deux tranchants. Car, là comme ailleurs, l'esprit qu'on veut avoir gâte souvent celui qu'on a. Et à vouloir faire rire aux dépens de tel écrivain dont les faiblesses font une proie facile, il arrive parfois qu'on risque d'être éclaboussé de ridicule.

Mais le pastiche n'est pas que dangereux : il est aussi révélateur d'une certaine maturité d'esprit. A l'instar de la société, la littérature n'accède vraiment à l'âge adulte qu'à partir du jour où, par un phénomène de dédoublement, elle acquiert la sagesse de se censurer elle-même et de dauber ses propres travers. Conformément aux données de l'expérience quotidienne, il n'y a que les esprits frappés

d'infantilisme et les cuistres prétentieux pour porter sur leurs faits et gestes le perpétuel verdict d'une inaltérable complaisance. Grâce à M. Jean Bruneau qui, dans ce domaine, suit l'exemple d'un Louis Franceur et d'un Philippe Panneton, il nous est permis de croire que le sort de l'esprit de finesse n'est pas à jamais compromis dans nos lettres. Mais ne nous faisons pas illusion sur l'imminence de l'avènement du comique dans une littérature dont le rythme d'évolution risque à tout instant de déconcerter l'enthousiasme et de lasser l'optimisme... La littérature française a dû attendre La Bruyère et Boileau pour apprendre à se gausser d'elle-même.

La république des lettres constitue une espèce d'Olympe miniature où la majesté des dieux s'accommode assez mal de l'impertinence des valets. Est-ce là laisser entendre que les pastiches de Jean Bruneau provoqueront un remous d'indignation au sein de l'élite littéraire canadienne-française ? A vrai dire, nous ne les croyons pas réservés à un tel honneur. L'auteur d'*Amours, délices et orgues* possède un certain sens de l'humour et il voit juste. Mais sa verve amusée et franche n'échappe pas cependant tout à fait au puéril et à l'artificiel. Il arrive même que l'essoufflement se trahisse chez Bruneau par un recours discret mais évident au procédé. Qu'il se sente menacé de perdre haleine ou dépassé par les exigences d'un genre où la qualité du détail importe plus que partout ailleurs, notre compatriote tente de contourner l'obstacle par un emploi intempestif et gauche de la lapa-

lissade et de l'artifice caricatural. Il en résulte que, dès lors, ses pastiches souffrent d'un certain grossissement qui, à la longue, déforme et contrefait l'original. Si parfois le ton demeure accordé au modèle, l'optique est presque toujours faussée et la mesure dépassée.

On ne saurait faire grief à l'auteur d'*Amours, délices et orgues* de ne pas manier le pastiche avec la même maîtrise et la même verve que les fameux duettistes français Charles Muller et Paul Reboux dont les pièces peuvent être considérées à juste titre comme des modèles du genre. Mais n'aurait-on pas raison de reprocher à Jean Bruneau de céder trop souvent et d'une manière flagrante à une facilité qui, pour être réelle et révélatrice de dons certains, ne laisse pas cependant de prendre quelquefois pour fine satire ce qui n'est que plate ironie? Un pastiche ne vaut que dans la mesure où il colle parfaitement sur l'original et en restitue chaque détail au lecteur par le truchement d'une forme où la précision photographique le dispute à la perspicacité critique de l'auteur. Si Jean Bruneau s'en est heureusement souvenu en pastichant Roger Lemelin, Guy Frégault, Marcel-Marie Desmarais, Olivier Maurault, Roger Duhamel et Julia Richer, il est regrettable qu'il se soit accommodé avec une telle bienveillance, dans ses autres esquisses, d'approximations douteuses et d'esprit facile.

YVES BOISJOLY

BIOGRAPHIE

ORMEAUX (Dollard des).

Martyrs du Christ. Saint Isaac

Jogues. Illustration de Jacques Gagnier. Montréal, Paris, Fides [c 1953]. 82p. ill. 23.5cm. (Coll. *la Grande aventure*).

Martyrs du Christ est une tranche de l'épopée missionnaire canadienne servie aux jeunes dans un style clair et vibrant, par un de leurs meilleurs amis. Ce récit à peine romancé relate la glorieuse mais rude aventure des premiers Jésuites venus évangéliser les tribus indigènes qui peuplaient notre pays à l'arrivée des Européens.

Le héros du nouveau livre de Dollard des Ormeaux n'est autre que le Père Isaac Jogues, ce géant de force, d'endurance et de ténacité intrépide. Au contact de cette âme d'élite, les jeunes sentiront battre en eux le cœur ardent d'un Jean de La Lande fasciné d'héroïsme au spectacle d'une âme dont la carrière apostolique demeure, après trois siècles, un puissant exemple de charité. Ils y recueilleront la merveilleuse leçon d'une existence vouée au service de la Foi en dépit de la peur, des tourments et de la mort. Et qui sait si le spectacle de ces martyrs à la merci de peuplades barbares, en butte aux mauvais traitements et promis aux plus cruels supplices, n'éveillera pas l'âme du jeune lecteur à un idéal missionnaire.

Contrairement à ces illustrés pernicieux qui mettent sous les yeux de l'adolescence des héros de pacotille, prototypes de tous les fiers-à-bras inventés par la sottise des camelots, le livre de Dollard des Ormeaux a le mérite de proposer à l'imitation de la jeunesse un authentique modèle de noblesse et de générosité.

LOUIS MORIN

Littérature étrangère



Saint Bernard
par Belloni

RELIGION

Doctrine

PRESSE (Dom Alexis).

Les plus beaux écrits de saint Bernard. Introduction historique de Daniel-Rops. Ed. du Vieux Colombier. 219p. 21.5cm. \$1.65 (par la poste \$1.75).

TB

Dom Alexis Presse, abbé de Boquen, a colligé pour notre agrément et notre édification, quelques-uns des plus beaux écrits du grand saint Bernard. Cet homme marqué par la Providence, dont l'action s'est déroulée sur la terre de France il y a huit siècles, continue d'exercer son influence.

L'introduction de Daniel-Rops couvre cent une pages. On sait que le grand écrivain catholique contemporain Daniel-Rops, se meut à l'aise dans l'Histoire de l'Eglise et avec une particulière facilité dans toute cette période de la France naissante. Daniel-Rops, en une de ces vigoureuses synthèses dont il est coutumier, campe la personnalité de Bernard, abbé de Clairvaux. Il présente *l'homme et son message, sa vocation, Clairvaux et l'ordre cistercien, l'homme et le mystique.* Il établit que Bernard fut la conscience de son siècle, un *homme d'action.* Il présente le message du saint.

Pages lumineuses qui éclairent les extraits que Dom Alexis Presse a recueillis à travers la prose abondante de saint Bernard. Personne ne peut se déclarer cultivé, renseigné sur les choses de l'Eglise, sur le rôle de saint Bernard, s'il n'a lu le présent bouquin. Quelques pages évidemment paraîtront dures à certains lecteurs pusillanimes. Que ceux-là se consolent en se disant que saint Bernard a donné pour toujours une leçon de courage à ceux qui ont à traiter avec les grands de leur temps. Et ce courage implique non pas l'obligation de parler ou d'écrire à contretemps, mais de parler et d'écrire et surtout d'agir à temps. Saint Bernard est l'un de ces hommes qui marquent tout un siècle et dont tout le comportement façonne une époque.

Ouvrage à lire et à relire.

RODOLPHE LAPLANTE

Morale

* * *

L'Eglise éducatrice de la charité.
Congrès national de Lyon 1950.
Paris, Unions des œuvres catho-
liques de France [1951]. 215p.
22cm.

TB

Très souvent les comptes rendus de congrès n'intéressent guère les lecteurs ; on préfère plutôt recourir à un ouvrage qui traite « in extenso » d'un problème et de toutes les questions connexes.

Cependant tous ceux qui prendront connaissance de ce volume ne le regretteront pas car voilà une somme qui ne néglige rien de tout ce qui touche à la charité et, qui plus est, contient des travaux présentés par des maîtres de l'heure.

L'allocution d'ouverture de ce congrès fut prononcée par S. Em. le cardinal Gerlier qui montra à tous, et spécialement aux mouvements catholiques, qu'un triple témoignage de charité s'impose : « charité entre eux tout d'abord », puis charité « à l'intérieur de chaque mouvement », enfin charité qui consiste dans le fait que « l'Eglise, dont se réclament tous nos mouvements, est en elle-même, dans sa doctrine comme dans son culte, une école de charité ».

Les rapports généraux portèrent sur les thèmes suivants : *Monde moderne et charité*, travail magnifique présenté par Joseph Folliet et qu'il faut relire plusieurs fois à cause de sa valeur doctrinale ; *le Mystère de la charité* par S. Exc. Mgr Ancel ; *Charité et vérité* par le R.P. H.-M. Féret, o.p. ; *le Culte paroissial, source et expression de la charité* ; *De la*

bienfaisance à l'entraide par le chanoine Glorieux ; *la Charité, vie de l'Eglise et ferment du monde* par S. Exc. Mgr Garrone.

On trouvera aussi dans ce volume une série de travaux consacrés à l'étude du problème de la charité dans les milieux ouvriers, indépendants, ruraux, en relation avec l'Action catholique générale, chez le clergé, les séminaristes, les laïcs et les religieuses. Les carrefours exposent comment l'éducation de la charité peut se faire par la famille, le catéchisme, la prédication, la direction spirituelle, l'école chrétienne et au service des malades et infirmes. Une allocution de S. Exc. Mgr de Bazelaire sur *la Charité, grandeur de l'homme* termine cet ouvrage.

Tous ceux qui font partie des organisations si nombreuses qui permettent à l'Eglise de rayonner à travers le monde, se doivent de lire cette synthèse qui illustre la grandeur du catholicisme désireux de réaliser le commandement du Maître : « Aimez-vous les uns les autres ».

ROLAND GERMAIN

Spiritualité

RICHOMME (Agnès).

Contacts avec le Christ. 3e série. Paris, Editions Fleurus [1952] 159. 21.5cm. \$1.50 (par la poste \$1.60).

TB-A

Cet ouvrage s'adresse surtout aux militants de l'Eglise, à qui il rendra plus familiers certains passages évangéliques. Il peut aider à méditer parce qu'il sait s'adapter aux circonstances de la vie moderne. Tous ceux qui éprouvent une salutaire inquiétude spirituelle et



Agnès Richomme

possèdent un certain souci d'avancement tireront profit de la lecture de ces pages.

SIMONE GERMAIN

Sacrements

* * *

L'Eglise éducatrice des consciences par le sacrement de Pénitence. Congrès national de Nancy 1952. 2e édition. Paris, Union des œuvres catholiques de France [1953]. 306p. 22cm.

TB

L'homme contemporain a perdu le sens du péché parce qu'il a perdu la notion d'un être personnel et transcendant à qui il devra rendre un compte exact de ses œuvres et aussi de ses attitudes les plus secrètes. Mais ce facteur n'est pas le seul auquel on puisse imputer la perte du sens du péché : les philosophies pernicieuses aujourd'hui en vogue et les conclusions

d'une science indiscrète ont aussi beaucoup contribué à l'avènement de cet état de choses. Fêtu d'une science qui prétend découvrir en l'homme le champ d'action de déterminismes obscurs, l'esprit contemporain a tôt fait de décliner toute responsabilité morale et refusé de se reconnaître pécheur. Il importait donc au plus haut point que des spécialistes se consacraient à l'étude et à la résolution des problèmes que pose un tel revirement des esprits.

Les conférences reproduites dans le compte rendu du Congrès de l'Union des Oeuvres Catholiques de France tenu à Nancy l'an dernier, n'ont pas pour mission, dans l'intention de leurs auteurs, de répondre adéquatement à tous les besoins mais de poser des jalons sûrs et de guider l'homme du XXe à la redécouverte de sa conscience morale. Ces pages se bornent donc à porter un diagnostic sur le mal actuel, à opposer à la conception beaucoup trop individualiste de nombreux chrétiens une vue plus communautaire du sacrement de Pénitence, à rétablir les droits de la liberté humaine en précisant la notion de responsabilité et celle de sentiment de culpabilité, à rappeler les conditions nécessaires à une efficace éducation des consciences et les exigences de la direction spirituelle.

Ce volume constitue un arsenal tellement précieux que les prêtres et les éducateurs devraient se faire un devoir d'y aller chercher les armes puissantes que nécessitent les rudes combats auxquels l'Eglise est contrainte aujourd'hui pour sauver, dans la conscience de ses fils, le sens du Bien.

PIERRE RIGAUD

Famille

ARCHAMBAULT (Paul).

La famille, œuvre d'amour...
Paris, Ed. Familiales de France
[1950]. 128p. 22.5cm. (Coll. *Etudes de science et de doctrine familiales*). \$1.25 (par la poste \$1.25).

B

Tous ceux qui suivent l'évolution du mouvement familial dans la France contemporaine ont appris avec tristesse la mort de Paul Archambault, survenue le 22 novembre 1950.

Malgré la notoriété de ce collaborateur assidu de M. le chanoine Jean Viollet, qu'il nous soit permis de signaler ici l'activité intense de Paul Archambault. Professeur de philosophie pendant 40 ans, directeur des *Cahiers de la Nouvelle Journée* et des *Etudes de science et de doctrine familiale*, animateur des *Commissions d'étude de la Maison de la Famille*, collaborateur à l'*Anneau d'Or* et aux revues de l'A.M.C., il a publié en 1940 *Colères des pacifiques* « petit livre rapide, direct, vigoureux où il donne lui-même une vue d'ensemble des tâches nouvelles : Faire prendre conscience à tous de la gravité du problème familial qui n'est pas seulement démographique mais spirituel et social » (Maurice Carité, dans *Foyers*, février 1951, pp. 68-73).

Le présent volume, *la Famille, œuvre d'amour*, est réellement le couronnement de son œuvre et c'est avec chagrin que nous rappelons la disparition de ce grand ami de la famille. Toutefois, cette magnifique synthèse de ses préoccupations dominantes nous permet de communier avec cette grande

âme et d'essayer, dans la faible mesure de nos capacités, de réaliser l'idéal familial dont ces pages sont empreintes.

Paul Archambault avait un grand souci de présenter son travail avec une logique rigoureuse en laissant de côté toutes les digressions qui se greffent facilement sur un sujet aussi vaste que la famille ; c'est pourquoi tous les chapitres se succèdent ici dans un harmonieux développement.

Puisse ce témoignage ému de Paul Archambault éveiller en chacun de ceux qui liront ce livre un écho qui se traduira par un désir toujours plus grand d'inculquer aux apôtres de la famille, le souci de prêcher d'exemple et de répandre la véritable doctrine familiale.

ROLAND GERMAIN

BEAUX-ARTS

Cinéma

FRANK (Nino).

Cinéma dell'arte. Paris, Editions André Bonne [c 1951]. 191p. h.-. 19cm. (Coll. *Encyclopédie du cinéma* dirigée par André Faigneau). \$1.85 (par la poste \$1.95).

B?

Vue d'ensemble du cinéma italien nous montrant son évolution depuis 1895 jusqu'à nos jours. Assez bon documentaire illustré de photos quelquefois osées.

ROLAND GERMAIN

LITTÉRATURE

Ecrits divers

BERGER (Pierre).

Pierre Mac-Orlan. Une étude par Pierre Berger. Inédits, œuvres choisies, bibliographie, dessins, portraits, fac-similés. Documents photographiques contemporains de Marcel Carpentier. [Paris] Ed.



Pierre Mac-Orlan

Pierre Seghers [1952]. 224p. ill. 16cm. (Coll. *Poètes d'aujourd'hui*, no 26). \$1.95 (par la poste \$2.05).

B?

Comment caractériser ce poète sinon en nous servant d'expressions employées par Pierre Berger? « Collectionneur d'ombres désespérées », Pierre Mac-Orlan est « aussi peu formel que possible »; depuis 1924, il a sans cesse poursuivi « un tête-à-tête inquiétant avec les ombres de sa jeunesse misérable rôdant dans un décor de désespérance totale et qu'il a la faculté de dresser à volonté ».

Il ne faut donc pas s'étonner si les morceaux choisis qu'on nous offre dans ce volume surprennent le lecteur tant par leur pittoresque que par les éléments troubles et l'atmosphère déprimante qui s'y

rencontrent. Le style vert et primesautier est truffé de termes d'argot. Enfin les dessins qui illustrent ces pages en réservent la lecture aux adultes avertis.

ROLAND GERMAIN

Roman

BOUSTRON (Michel).

Juliette des montagnes. Paris, Editions André Bonne [c 1952]. 205p. 19cm.

TB

Ce recueil de six nouvelles à la fois assez différentes les unes des autres a pour cadre les Alpes et la campagne auvergnate dont il analyse le comportement fruste et âpre des habitants. Un récit enchantera le lecteur plus que les autres : *Concerto pour deux violons*.

Le tout est magnifiquement écrit, dense. L'auteur veut reconstituer une atmosphère et souvent y réussit. Ce texte en prose est fortement descriptif et narratif et tout embaumé d'une poésie agreste imprégnée de mystère et d'action. Ceux qui aiment ces récits vigoureux, un peu nostalgiques, seront ici servis à souhait.

Emile Henriot a déjà signalé le talent naissant de Michel Boustron dans son roman *Hans*. Ce deuxième ouvrage révèle un écrivain en progrès.

L'auteur ne cède jamais au fatalisme et même si les récits vivants et humains qu'il nous livre sont un peu austères, ils ne sont jamais morbides ou déprimants.

RODOLPHE LAPLANTE

CANAVAGGIA (J.-B.).

Les bras ouverts. Roman. Paris, Pierre Horay [c 1952]. 251p. 18.5cm.

B?

Les bras ouverts est un roman dont le lecteur se demandera le

pourquoi du titre. S'il croit d'abord que la grâce sera l'aboutissant de ce récit hermétique et sombre, il en viendra bientôt à se demander si ce n'est pas un amour-propre enlevant, inspirateur qui sauvera le héros, peintre médiocre de coucheries successives... Mais il finira par conclure que le titre de l'ouvrage tient son origine du fait que l'auteur donne à son peintre, comme inspiration exclusive, *les bras ouverts* de femmes faciles...

Belle présentation technique du volume, typographie soignée, style correct sans valeur particulière. Quant au récit, l'auteur le veut original, mais ne réussit qu'à tarir la sève de son sujet. Un peintre cherche sa voie dans son art, va d'une aventure à l'autre. Des descriptions du rôle et de la mission du peintre s'annoncent, s'amorcent, puis tournent court, laissant le lecteur insatisfait des définitions esquissées. Le tout laisse une impression de récit inachevé, d'écrit prometteur sans plus.

RODOLPHE LAPLANTE
CHAUFFETEAU (Jean-Gérard).
L'affaire Villabianca. Roman.
Paris, Pierre Horay [c1952]. 363p.
19.5cm.

M

Ce roman de Jean-Gérard Chauffeteau est une œuvre manquée, malgré le beau talent de l'auteur. Encore un roman tragique, déprimant, où les personnages évoluent traînant après eux le dégoût de vivre. Morbidité incessante de la trame.

A aucun moment du récit, un personnage ne prend une attitude noble ou tout au moins sereine. Nulle part un personnage ne plie le genou devant l'Être suprême. Bien plus, tout le volume est

farci d'attaques plus ou moins directes contre la religion catholique : les laïdeurs et les injustices de la révolution y sont imputées à la civilisation chrétienne (p. 127) ; l'obscénité y voisine avec le blasphème (p. 93 et autres) ; les personnalités religieuses et les institutions catholiques y sont caricaturées sous des traits répugnants.

Malheureusement pour sa bonne renommée d'écrivain, l'auteur ne réussit guère à nous rendre plus sympathique les héros de l'ouvrage. L'autobiographe, Georges, demeure un fantoche tout aussi vain que son idole et rival, Joris, cet exalté viveur qui préfère mourir sous une fausse accusation plutôt que de renoncer à sa légende de surhomme. La pâle Lisbeth, le sinistre Lafaurie, la grotesque Villabianca s'agitent sans nous émouvoir autrement que de dégoût.

L'action se passe en un pays de révolution sans désignation précise et a pour toile de fond une action politique clandestine aux contours mal délimités. Aucune page de l'ouvrage n'est fraîche ou reposante. Le récit est un tunnel ténébreux, tout rempli d'idées noires, d'ambitions et de mobiles qui le sont tout autant. On reste sous l'impression que le message de l'écrivain en est un d'injure à toute pratique religieuse. L'auteur rappelle Victor Serge dans son volume *les Derniers temps* analysé ici même (Lectures, mai 1945, p. 189).

Pour résumer notre jugement, disons que tout n'est que laideur, sadisme et luxure dans cette « affaire Villabianca ». Aussi n'hésitons-nous pas à déconseiller et à proscrire ce volume.
Rodolphe et Germaine Laplante

Les colloques de l'A.C.B.F., tenus le 1er mars à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, comprenaient l'étude de trois sujets : les bibliothèques médicales, les bibliothèques de gardes-malades et les bibliothèques de malades dans les hôpitaux. A l'intention des bibliothécaires qui n'ont pu participer aux séances, nous publions ci-après un résumé des délibérations.

Bibliothèques médicales d'hôpitaux

Une bibliothèque vaut par la qualité et l'extension de ses collections et par la compétence de ceux qui en ont charge. Le bibliothécaire d'un hôpital doit avoir une instruction générale assez étendue et l'on estime qu'il devrait avoir fait une année d'études pré-médicales au moins. Du point de vue professionnel, il lui faut posséder un diplôme ou un baccalauréat en bibliothéconomie et avoir fait un stage d'au moins un an dans une bibliothèque médicale déjà organisée. Dans notre pays, ce bibliothécaire devra connaître l'anglais et le français à fond et pouvoir lire l'allemand. Il ne faut pas cependant que le bibliothécaire soit un transfuge qui, ayant échoué en d'autres sciences, s'occupe, faute de mieux, de la bibliothèque.

Etant en fonctions, ce bibliothécaire devra se familiariser avec la littérature médicale sous toutes ses formes, se tenir au courant des termes nouveaux, voire des acceptations nouvelles de termes anciens, car son rôle n'est pas seulement celui d'un gardien ou d'un surveillant, mais celui d'un collaborateur des médecins.

Dans plusieurs de nos hôpitaux, des religieuses accomplissent ces fonctions avec beaucoup de bonne volonté et dans l'ensemble rendent aux médecins les services que ceux-ci attendent. Cependant avec une préparation plus poussée, des qualifications plus étendues, le bibliothécaire peut offrir une collaboration encore plus efficace notamment dans le domaine des recherches bibliographiques. Il va de soi que pour trouver des sujets bien qualifiés, il faudra non seulement leur offrir un traitement convenable, sans lésiner, mais encore les assurer d'une certaine sécurité dans leur emploi et d'un avancement normal. Les dépenses que ceci entraînera seront largement compensées par l'économie de temps, l'amplitude et la rapidité des informations que les usagers de la bibliothèque obtiendront.

Les services que l'on attend d'une bibliothèque médicale d'hôpital sont ceux de toute bibliothèque spécialisée. Les collections n'étant pas très considérables on peut économiser sur le coût de la classification en adoptant des systèmes simples mais efficaces. Il importe cependant de garder un ordre systématique de placement sur les rayons puisque ceux-ci doivent être accessibles aux clients de la bibliothèque. C'est ainsi que les revues spécialisées devraient se trouver placées auprès des volumes portant sur le même sujet plutôt que dans un ordre alphabétique difficile à justifier. (En effet bien peu de lecteurs connaissant très exactement les titres des revues et oubliant que ce

titre commence par *Journal of*, *Annals of* ou *Bulletin of*, etc. ne chercheraient pas à la bonne place). Le bibliothécaire doit s'attendre et se préparer à donner aux médecins tous les renseignements qu'ils désirent sur tel ou tel sujet. Pour y arriver plus facilement, il serait bon qu'il fasse le dépouillement des revues en insérant dans son catalogue autant de fiches-matières que l'article comporte de points essentiels d'intérêt. Opération onéreuse mais qui rend des services signalés au médecin qui veut se renseigner rapidement ou se tenir au courant de publications qui auraient pu passer inaperçues. Le bibliothécaire ira plus loin, il cherchera dans d'autres bibliothèques les informations, livres ou revues dont pourraient avoir besoin ses clients et qui manqueraient dans la bibliothèque. Il fera venir ces articles sur microfilm ou photostat au besoin.

Le catalogue sur fiches étant l'instrument fondamental d'une bibliothèque et l'économie de temps qu'il permet de réaliser dépendant du degré de perfection de sa composition, il importe que le bibliothécaire fasse un catalogue aussi complet et aussi élaboré que possible. Il pourra consulter des médecins, des spécialistes pour le catalogue de volumes ou articles portant sur des sujets très spéciaux.

Faut-il laisser la bibliothèque médicale accessible aux infirmières et gardes-malades ? Cette question a été débattue sans qu'on puisse prétendre avoir trouvé une réponse satisfaisante. A mon sens les gardes-malades devraient pouvoir tout consulter dans la bibliothèque au risque que certaines d'entre elles n'aient pas la préparation suffisante pour apprécier comme il faut leurs lectures ; le bénéfice que les autres en retireront vaut la peine de tenter l'expérience. On a d'ailleurs fait remarquer que durant leurs études les infirmières n'avaient pas beaucoup de temps pour lire autre chose que les manuels spécifiques à leurs cours.

Une bibliothèque médicale doit, bien entendu, toujours être prête à collaborer avec d'autres bibliothèques médicales soit pour échanger des publications soit pour les lui prêter.

Que doit contenir une bibliothèque médicale d'hôpital ? En premier lieu, un grand nombre de revues surtout dans les secteurs où l'hôpital se spécialise davantage. Plusieurs revues ont publié des listes de titres suggérés, notamment :

1. « *BULLETIN OF MEDICAL LIBRARY ASSOCIATION.* »
Nouv. série 25 - févr. 1937, p. 172-188.

Jennie Gregory : *An Evaluation of Medical Periodicals.*

Cet article contient un choix basé sur la fréquence de citations d'articles contenus dans 230 revues. Le classement en est fait par sujets.

2. « *LIBRARY QUARTERLY.* » Janv. 1937, p. 121-140.
Judith W. Hunt : *Periodicals for the small biomedical & clinical library.*

L'auteur s'est basé ici sur des statistiques de consultations.

3. « *JOURNAL OF THE AMERICAN MEDICAL ASSOCIATION.* » v. 114 — Mars 1940, p. 1173-1174.

Hospital Medical Library Suggestions.

Cette liste se compose de 109 revues et 500 volumes fondamentaux et classés par sujets ; elle donne en outre les adresses des principaux éditeurs.

4. « *BULLETIN OF THE AMERICAN COLLEGE OF SURGEONS.* » v. 26 — Avril 1941, p. 131-160.

The Hospital Medical Library.

Cette liste contient 114 périodiques classés par sujets et titres et 500 vols. ; elle donne aussi les adresses des éditeurs.

Une bibliothèque médicale doit avoir à la disposition de ses usagers des sources de renseignements bibliographiques autres que son propre catalogue. Le « *Quarterly Cumulative Index Medicus* » malgré l'extrême lenteur de sa mise à jour rend encore beaucoup de services. Depuis 1942 environ le « *Current List of Medical Literature* », publication mensuelle, est très utile. « *Excerpta Medica* », publié à Amsterdam, a un caractère beaucoup plus universel, recense plus rapidement mais coûte cher. Il est possible toutefois de ne souscrire qu'à quelques-unes des 15 sections dont cet organe se compose.

Une bibliothèque d'hôpital ne doit pas chercher à être une bibliothèque universitaire ; les besoins ne sont pas les mêmes. Ici l'aspect clinique a le pas sur les sciences pures ou la recherche et c'est pourquoi il est fort à souhaiter qu'il y ait une collaboration très étroite entre les Universités et les Hôpitaux d'une région. Cette collaboration sera parallèle à celle qu'exige l'établissement de cours cliniques et de stages d'internat.

La question a été discutée du sort à faire aux vieux volumes de médecine et aux anciennes collections de périodiques ; plusieurs hôpitaux ont organisé des réserves où l'on trouve pêle-mêle des ouvrages non catalogués, des duplicata et des volumes mis au rancard. Cette réserve menace de grossir rapidement et d'avoir une utilité de plus en plus douteuse. Il a été suggéré que les hôpitaux s'entendent entre eux pour coordonner leurs réserves ; si un hôpital a une collection complète de telle revue, l'autre hôpital pourra se dispenser de la garder. On pourrait même prévoir comme cela s'est fait dans d'autres villes que ces réserves soient consolidées dans un même entrepôt commun. Ailleurs cette fonction a été confiée à l'Université la plus proche.

Toutes ces idées, pour se réaliser, exigent la compréhension bienveillante des administrateurs d'hôpitaux. Les crédits affectés aux postes de la bibliothèque sont en général très modestes, trop modestes, le local est parfois inadéquat comme aussi les facilités matérielles et le personnel trop réduit et insuffisamment payé. Ces constatations, les administrateurs les ont faites eux-mêmes sans doute, et c'est le manque de fonds qui les empêche d'apporter remède à ces déficiences. « Plaie d'argent n'est pas mortelle, mais faut-il qu'elle ne soit pas éternelle ». Pour mieux connaître les besoins exacts de la bibliothèque et pour que les argents votés soient dépensés judicieusement, tout hôpital devrait constituer un Conseil de Bibliothèque dans lequel prendraient place les chefs des principaux services ou leurs délégués,

des représentants du Conseil d'Administration et le bibliothécaire.

Ce résumé trop succinct ne rend peut-être pas justice à la qualité des observations auxquelles les différents points ont donné lieu ; ceux qui ont pris part au colloque avaient outre leur expérience, une réelle volonté pour chercher en commun des solutions et toutes les critiques que l'on a entendues avaient un caractère constructif qui fait honneur à ceux qui les ont émises.

RAYMOND TANGHE

Bibliothèques des gardes-malades

Ces bibliothèques doivent, comme but primordial, aider les étudiantes à réaliser leurs études ; elles doivent en second lieu permettre aux élèves d'enrichir leur formation intellectuelle. En conséquence, il est normal d'exiger d'une bibliothèque d'infirmières qu'elle possède deux collections distinctes. La première comprendra des ouvrages concernant la profession elle-même. Les gardes-malades ont besoin d'ouvrages moins scientifiques que les médecins puisque leur travail ne requiert pas une connaissance aussi profonde de l'art médical. Et si à un moment donné, certaines infirmières désiraient poursuivre des recherches plus poussées, on a formulé le vœu qu'elles reçoivent hospitalité dans les bibliothèques médicales. La deuxième collection à l'usage des gardes-malades suppose un choix varié. Les étudiantes, pendant leurs moments de loisir, aimeront à se plonger dans la lecture d'une œuvre littéraire ou à élargir leurs connaissances en plusieurs autres domaines du savoir.

Toutefois la culture générale n'est pas le but fondamental des bibliothèques qui nous intéressent présentement et il faut en tenir compte quand il s'agit de faire la proportion entre le nombre d'ouvrages à posséder pour la partie médicale et pour la partie culturelle.

Afin de permettre une consultation plus rapide, le bibliothécaire disposera chaque collection séparément sur les rayons. Il est aussi souhaitable qu'il initie les clientes à l'usage du catalogue. Cette petite leçon, en plus de servir constamment aux personnes qui fréquentent la bibliothèque, épargnera de nombreux déplacements au bibliothécaire.

Quelques bibliothèques restent ouvertes le soir pour accommoder la clientèle ; les autres, faute de personnel suffisant, sont forcées de fermer leur porte. Comme l'expérience a prouvé que là où le service fonctionne le soir, on enregistre de nombreuses présences, il semble que toutes les bibliothèques aient intérêt à organiser les heures de travail de telle façon que l'accès de la bibliothèque soit rendu possible quelques soirs par semaine.

Le prêt doit-il être prohibé dans les bibliothèques des gardes-malades ? En pratique, nous avons pu constater qu'à certains endroits on ne permet pas la sortie des livres ; ailleurs les ouvrages peuvent sortir pour la période d'une semaine. En partant du principe que toute bibliothèque est un service qu'il faut s'efforcer de développer le plus possible, il conviendrait probablement d'élargir un peu les cloisons. Qu'on fixe des réserves, la chose est nécessaire, mais avec

un système de prêt bien réglementé on pourrait d'une façon générale favoriser la sortie des livres sans trop de risque pour la maison et avec profit pour les personnes qui les utilisent.

Comme dernière remarque, il importe de souligner que les locaux et l'ameublement laissent souvent à désirer. On a fait la même constatation à propos des bibliothèques médicales.

Les bibliothécaires font preuve d'excellente bonne volonté. Leur travail s'accomplit dans des conditions pas toujours favorables, ce qui ajoute à leur mérite.

Souhaitons que la réunion tenue à Notre-Dame, par la mise en commun d'expériences et de suggestions diverses qu'elle favorise, porte beaucoup de fruits.

JEAN-BERNARD LÉVEILLÉ

Bibliothèques des malades dans les hôpitaux

La nécessité de bibliothèques destinées à l'usage des malades s'impose de plus en plus à l'attention des autorités hospitalières comme celle des médecins. Ces bibliothèques ne sont plus considérées comme de simples moyens de distraction, mais la profession médicale tient maintenant compte de leur action thérapeutique. Il semble que l'Europe soit beaucoup mieux organisée que nous à ce point de vue. En France, en Suisse, en Angleterre, au Danemark, en Belgique, il existe des organismes d'état qui exercent une juridiction sur les bibliothèques de malades dans les hôpitaux, coordonnent leur travail, contrôlent leur personnel. Dans ces bibliothèques, les bénévoles travaillent avec beaucoup de sérieux et d'assiduité, non seulement à la distribution des volumes, mais à toute la besogne bibliothéconomique proprement dite.

Aux Etats-Unis il n'existait rien du genre jusqu'en 1914, mais avec la première Grande Guerre et la nécessité de fournir de la lecture aux anciens combattants hospitalisés, ces sortes de bibliothèques n'ont pas tardé à faire leur apparition dans les hôpitaux, surtout sous l'impulsion et avec l'aide de la Croix Rouge. A New-York, à Boston, à Denver, à Minneapolis, à Cleveland, des écoles de bibliothécaires consacrent des cours aux bibliothèques de malades. L'American Library Association et la Special Library Association s'intéressent également à cette question de façon pratique.

La composition et l'organisation des bibliothèques de malades doivent évidemment varier selon le genre d'institutions qu'elles desservent : hôpitaux généraux, hôpitaux de cure, hôpitaux psychiatriques, hôpitaux militaires...

Dans les hôpitaux généraux, l'organisation de la bibliothèque des malades et la collection de volumes peuvent à toutes fins pratiques être les mêmes que dans une bibliothèque publique ordinaire, mais il ne faut pas viser à rassembler une forte quantité de volumes, car la période d'hospitalisation étant généralement plutôt brève, les malades

changent souvent et ne risquent pas de lire tous les ouvrages de la bibliothèque pendant leur séjour dans la maison. A Montréal, les autorités de l'Hôpital Notre-Dame peuvent être justement fières de leur bibliothèque de malades, qui est vraiment un modèle du genre.

La bibliothèque destinée aux malades d'un hôpital de cure doit posséder beaucoup plus de volumes que celle d'un hôpital général, à cause de la longue période d'hospitalisation des patients. Certains sanatoria, comme le sanatorium Cook, par exemple, et celui de Mont-Joli, semblent particulièrement bien organisés pour répondre aux besoins de toutes leurs catégories de malades au point de vue de la lecture. Ils peuvent mettre à la disposition de ceux-ci tous les services d'une bibliothèque assez importante.

Nous n'avons pas réussi à résoudre le problème de la décontamination des livres, surtout ceux qui circulent chez les contagieux. Il est généralement admis que l'encre d'imprimerie peut être considérée comme un désinfectant. De plus, les hôpitaux prennent évidemment contre la contagion en général et celle qu'il leur faut combattre sur place en particulier des mesures qui ne s'exercent nulle part ailleurs. A Notre-Dame, on recouvre les volumes d'une enveloppe taillée dans une espèce de celluloid transparent, qui a déjà servi aux radiographies. On lave ces couvertures après chaque usage.

Tout indique que les bibliothèques de malades fonctionnent très activement dans les hôpitaux militaires, où c'est la Croix Rouge qui s'en occupe. Cependant, nos compatriotes de langue française n'y trouvent peut-être pas des volumes en aussi grande quantité que ceux de langue anglaise.

Nous n'avons que peu d'échos de ce qui se passe dans les hôpitaux psychiatriques. Il va de soi que, dans ces institutions, le choix des volumes, la mesure dans laquelle les malades doivent s'adonner à la lecture et l'opportunité même de telle ou telle lecture pour un patient en particulier sont des questions sur lesquelles il est de toute première nécessité que les médecins s'entendent avec la personne préposée à la direction de la bibliothèque.

Pendant la seconde partie du colloque, nous avons étudié les problèmes qui suivent :

D'abord, les ressources des bibliothèques de malades. D'où viennent-elles ? Des organisations de dames patronesses, le plus souvent, peut-être aussi parfois, indirectement, de fonds mis à la disposition des hôpitaux par la Province. Au sanatorium Cook, c'est la cantine de l'hôpital qui, à même ses profits, pourvoit aux besoins de la bibliothèque comme à ceux des autres organismes d'emploi des loisirs.

Puis, le personnel. Problème épineux, s'il en fût ! Il faut de toute nécessité qu'il y ait une personne préposée en permanence à la direction de la bibliothèque de malades. Cette personne est aidée en général par des bénévoles. Ici surgit la grande difficulté du recrutement des bénévoles. Celles-ci, toujours difficiles à trouver et à garder dans un hôpital canadien-français, deviennent des oiseaux rares quand on invite dames et jeunes filles à faire du travail de bibliothécaire. Il faut, en effet, dans

ce cas, en plus d'un grand dévouement et de beaucoup d'endurance, une certaine culture intellectuelle, du jugement, du doigté, du sens psychologique et un petit bagage de connaissances bibliothéconomiques.

Peut-être des mouvements comme celui des Guides catholiques ou de la Légion de Marie consentiraient-ils à fournir ces auxiliaires précieuses, à qui l'A.B.C.F. pourrait enseigner un abrégé de la bibliothéconomie ? Il faudrait des bénévoles pour le service de circulation, pour le choix des livres, leur censure, leur classification, leur catalogage, leur préparation « physique », leur entretien, leur réparation, etc. Les bibliothécaires des bibliothèques publiques pourraient sans doute aider au choix des livres qui, jusqu'ici, se fait grâce à des revues comme *Lectures* ou *Livres et Lectures* ou à des livres comme *Je choisis mes Lectures* ou ceux de Sagehomme. Il a été proposé que les bibliothèques publiques prêtent des caisses de livres aux bibliothèques d'hôpitaux, ce qui, en plus de fournir un apport provisoire à la bibliothèque d'un hôpital, permettrait de voir quels livres les malades préfèrent et d'acheter ces derniers seulement pour la collection permanente de l'institution. Cette proposition n'a pas été accueillie avec tout l'enthousiasme qu'on aurait imaginé, car un prêt de cette sorte créerait un grand problème de contrôle et le grand public protesterait sans doute à l'idée que ses livres font un séjour à l'hôpital, dont il suffit de mentionner le seul nom pour qu'un frisson lui passe dans le dos. On a suggéré de tenter l'expérience d'une « centrale de prêt » pour sanatoria de tuberculeux qui ne peuvent pas comme les malades d'autres hôpitaux bénéficier de prêts de livres massifs ou spéciaux consentis par des bibliothèques publiques à des malades plus exigeants en fait de lecture.

Parmi les problèmes techniques que pose une bibliothèque de malades, nous avons abordé celui du catalogage. Il faut simplifier beaucoup dans une telle bibliothèque, mais l'on ne saurait sous aucun prétexte se passer du catalogue topographique ni du catalogue-dictionnaire par auteurs et par titres. Un catalogue sur feuilles mobiles, classé par sujets, rend de très grands services auprès des malades eux-mêmes. Sœur Marie, fondatrice des Sœurs de la Société des Saints-Apôtres, ex-bibliothécaire et professeur à l'École de Bibliothécaires de l'Université de Montréal, s'est aimablement offerte pour préparer une série de fiches modèles que l'A.C.B.F. pourrait faire photocopier et dont elle fournirait des exemplaires à celles des personnes préposées aux bibliothèques de malades qui ne possèdent aucune notion de bibliothéconomie. De toute façon, on utilisera toujours avec profit la fiche uniforme portant le nom d'auteur, le titre, l'adresse bibliographique, le nombre de pages, les illustrations et le format.

Le système de circulation aussi doit être simple et adapté aux besoins de chaque bibliothèque.

Pour ce qui est des livres perdus, on a obtenu de bons résultats en fournissant, après les tournées, à la directrice de chaque département

où l'on vient de passer une liste des livres prêtés avec noms des malades en regard. Quand un malade s'en va, il devient ainsi facile de vérifier s'il laisse bien le ou les livres que la bibliothèque de l'hôpital lui a prêtés. Une autre manière serait de mettre une mention, comme le mot « Bibliothèque » par exemple, au dossier du malade. Au départ ce celui-ci, on s'assure qu'il n'emporte pas les livres de la bibliothèque.

Avant de clore ce colloque, l'assemblée a formulé les vœux suivants :

Que l'A.C.B.F. forme un comité des bibliothèques de malades dans les hôpitaux.

Que l'École de Bibliothécaires de l'Université de Montréal ajoute à son programme un cours consacré aux bibliothèques de malades dans les hôpitaux, comme elle donne des cours sur les bibliothèques d'université, les bibliothèques paroissiales, les bibliothèques enfantines, etc.

Que des membres bien qualifiés de l'A.C.B.F. s'entendent pour enseigner, à titre gracieux, les notions de bibliothéconomie indispensables aux bénévoles des bibliothèques de malades.

Que l'A.C.B.F. fasse polycopier et distribue aux bibliothécaires des bibliothèques de malades dans les hôpitaux les fiches modèles que Sr Marie s'est engagée à préparer.

Enfin, et c'est le dernier et le plus important des vœux, que dans un prochain congrès de l'A.C.B.F. la question des bibliothèques de malades dans les hôpitaux fasse l'objet d'une étude beaucoup plus approfondie.

THERÈSE BEAUREGARD

Les fiches de catalogue

Liste des fiches publiées en février et mars 1953

Edition de février 1953

53-49	ACHARD, E.	<i>Aux quatre coins des routes canadiennes</i> (0.50) J
53-50	ACHARD, E.	<i>Ce que raconte le vent du soir</i> (0.50) J
53-51	ALPHONSE-M.	<i>Gloires de Marie</i> (0.75) TB
53-52	BENSON, R. H.	<i>Initiation</i> (2.00) TB
53-53	BERNIER, R.	<i>L'autorité politique internationale et la souveraineté des états</i> (2.00) TB-S
53-54	BOISSEAU, L.	<i>Carnet de route</i> (2.00) TB-A
53-55**	CANERGIE, D.	<i>Comment se faire des amis</i> (1.55) TB
53-56	CARREL, A.	<i>L'homme cet inconnu</i> (3.30) B**
53-57	CHARTON, J.	<i>Venite seorsum</i> 1.50 (TB)
53-58	***	<i>Le chemin des larmes</i> (1.50) TB
53-59	COURTOIS, G.	<i>L'art d'élever les enfants aujourd'hui</i> (1.50) TB*
53-60	DANIELS-ROPS	<i>L'Eglise des temps barbares</i> (4.35) TB-S*
53-61	DELAROCHE, M.	<i>Jeunesse de Renny</i> (2.25) B
53-62	DELAROCHE, M.	<i>La naissance de Jalna</i> (2.50) B
53-63	DUOZE, C.	<i>Les abeilles du Plessis</i> (1.25) TB
53-64	DUCHEMIN, P.	<i>Neuf filles pour un garçon</i> (1.50) TB*
53-65	DUFOYER, P.	<i>Initiation des enfants et des adolescents à la vie</i> (1.25) B

- 53-66 DUFOYER, P. *Le mariage. Le livre de la jeune fille* (1.00) TB
 53-67 DUFOYER, P. *Le mariage. Le livre du jeune homme* (1.00) TB
 53-68 DUFOYER, P. *Pour toi, fiancé et jeune mari* (1.50) B
 53-69 DUNN, R. *L'action catholique d'après Pie XI et Pie XII* (1.00) TB
 53-70 DUVAL-AUMONT, C. *Les problèmes de la natalité au foyer* (1.35) B
 53-71 ETHIER, W. *L'orientation professionnelle* (4.50) TB-S
 53-72 FRECHETTE, L.-H. *Originaux et détraqués* (1.25) TB
 53-73 FRISON-ROCHE, R. *Premier de cordée* (2.85) TB*
Sois tempérant (0.65) TB-A
Un sauveur au XXe siècle (0.75) TB-A
 53-75 GOYER, F. *L'art dans saint Augustin* (4.00) TB-S
 53-76* JOSEPH-A., SR *La vie de César Franck* (2.10) TB
 53-77 KUNEL, M. *Le prisonnier du vieux manoir* (0.90) J
 53-78 LAFORTUNE, A. *Andante* (1.50) TB-A
 53-79 LECLERC, F. *Au pied de la pente douce* (1.50) B?
 53-80 LEMELIN, R. *Pays de cognac ou terre de Caïn?* (2.50) TB
 53-81 MAHER, T. *L'ombre sur le bonheur* (1.50) TB
 53-82 MAILLET, A. *Un enlèvement* (1.25) B
 53-83 MAILLET, A. *Maggy* (1.00) TB-A
 53-84 LEKEUX, M. *Histoire de la France* (4.95 2v.) B
 53-85 MAUROIS, A. *Histoire des Etats-Unis* (4.00 2v.) B
 53-86 MAUROIS, A. *La louve* (1.50) B
 53-87 PALLASCIO-MORIN *Le choix de Péguy* (3.25) TB
 53-88 PÉGUY, C.-P. *Le maréchal Pétain dans ses plus beaux textes* (0.35) TB
 53-89 PÉTAIN, P. *Mgr Charlebois* (1.25) TB-A
 53-90 PÉNARD, J.-M. *Mission de femme* (1.00) TB
 53-91 PINTAL, M. *Un trésor malgré tout* (0.90) B
 53-92 PION, J.-W. *Thomas, le dernier de nos coureurs de bois* (1.50) TB
 53-93* POTVIN, D. *Le messie* (2.00) B
 53-94 RÉMY *A l'orée de la forêt vierge* (3.15) TB
 53-95 SCHWEITZER, A. *Message trinitaire* (1.00) TB
 53-96* TEYSSIER, L.

Edition de mars 1953

- 53-97 AUCLAIR, M. *Le bonheur est en vous* (1.75) TB
 53-98 BARETTE, R. *Léo Dandurand, sportsman* (3.50) B
 53-99 BENOIT, I.-M. *Le chevalier courtois de N.-D. des Anges* TB
 53-100 BER, A. *Le mystère des Trois Roches* (1.50) TB*
 53-101 BERNAGE, B. *Le matin d'un beau jour* (0.85) TB
 53-102 BERNAGE, B. *Notre pain quotidien* (0.75) TB
 53-103 BERNANOS, G. *Journal d'un curé de campagne* (2.25) B?***
 53-104** BETTEZ, N.-M. *La vie de grâce ou le paradis sur terre* (1.25) TB-A
 53-105 BOURASSA, F. *La virginité chrétienne* (1.25) B*
 53-106* BEUCHÉ, M.-L. *Rayés des vivants* (1.40) TB
 53-107 BRUCHÉSI, J. *Le Canada* (6.75) TB**
 53-108 CHARMOT, F. *L'amour humain de l'enfance au mariage* (1.75) B*
 53-109 CHAUTARD, J.-B. *L'âme de tout apostolat* (1.00) TB**
 53-110 COLLIN, L. *Aux sources de la charité* (1.85) TB
 53-111 COLLIN, L. *Culte des vœux* (1.85) TB
 53-112* COUTURE, A. *Qu'est-ce qu'une caisse Desjardins* (0.75) TB
 53-113 DALE, N. *Un voyage mouvementé* (1.25) J
 53-114 DANIEL-ROPS *Saint Paul, conquérant du Christ* (0.75) TB*
 53-115 DELAROCHE, M. *L'héritage des Whiteoaks* (1.75) B
 53-116 DELAROCHE, M. *Le maître de Jalna* (2.50) B?
 53-117 DELAROCHE, M. *Les Whiteoaks de Jalna* (2.50) B?
 53-118 DESMARAIS, M.-M. *Catholiques d'aujourd'hui* (1.00) TB

- 53-119 DESORMEAUX, D. *Trio d'amis* (0.90) J
 53-120 DUBUC, P.-C. *Brigandages* (1.00) B
 53-121 DUFOYER, P. *La psychologie des adolescents expliquée aux mamans* (1.35) B
 53-122 FRISON-ROCHE *La montagne aux écritures* (2.85) TB*
 53-123 GAUVREAU, J. *Les médecins au Canada français* (1.00) B
 53-124 GRENIER, H. *La musique symphonique de Monteverde à Beethoven* (1.25) TB-S
 53-125 HUBLET, A. *Le commando de l'ange* (1.25) J
 53-126 HUBLET, A. *Têtes folles et coeurs d'or* (1.25) J
 53-127 JASMIN, D. *Les témoins de Jéhovah* (1.00) TB
 53-128* KASENKINA, O. *Plutôt la mort que l'U.R.S.S.* (2.50) B*
 53-129** KRAVENCHKO, V. *J'ai choisi la liberté* (1.00) B*
 53-130 LARIGAUDIE, G. de *Le beau jeu de ma vie* (2.00) TB-A*
 53-131 L'ERMITE, Paul *La foi vivante* (0.75) TB-A
 53-132 L'ERMITE, Pierre *La journée de Satan* (1.00) TB
 53-133 MACCUBBIN, M. *J'ai à vous parler* TB
 53-134 MADELEINE-L. *L'héroïque aventure d'une missionnaire française au Canada* (1.50) B*
 53-135* MAISTRIEUX, R. *Mariage, route de sainteté* (1.50) B*
 53-136 MENDOUSSE, P. *L'âme de l'adolescent* (2.25) B-S
 53-137 MENDOUSSE, P. *L'âme de l'adolescente* (2.25) B-S
 53-138 MONTIGNY, J. *Fernande* (1.25) TB-A*
 53-139 PIE XII *Le chrétien cultivé* (0.35) TB-A
 53-140 POTVIN, D. *Le Saint-Laurent et ses îles* (1.50) TB
 53-141 RAYMOND, M. *Le cow-boy de Dieu* (1.50) TB-A*
 53-142 ROBICHAUD, Mgr *Sainteté laïque* (0.75) TB-A
 53-143 ROZ, F. *Histoire des Etats-Unis* (3.00) TB
 53-144 VERRETTE, A. *Troisième congrès de la langue française* TB

* après le numéro d'ordre, indique une série de 6 fiches.

** après le numéro d'ordre, indiquent une série de 7 fiches.

ATTENTION : les prix indiqués sont sujets à changer sans avis.

Classification des livres

Plan systématique
 en usage à la Bibliothèque de Montréal

par
 AEGIDIUS FAUTEUX

Edition préliminaire

par
 Juliette Chabot

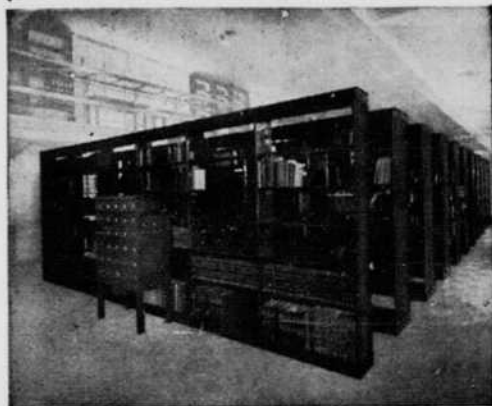
Conservateur adjoint
 MONTREAL

1952

Prix \$1.50, plus 10 sous pour frais de port.

On est prié de s'adresser à M. le Surintendant, Division des Permis et Privilèges, Suite 16, Hôtel de Ville, Montréal.

Améliorez
votre bibliothèque



BIBLIOTHEQUES EN ACIER

Permanentes. Faites d'acier extra fort recouvert d'émail cuit au four. Demandez nos prix.

Évitez tout désappointement: commandez maintenant. Prompte livraison.

**ELECTRICAL MANUFACTURING
CO., LIMITED**

Claude Rousseau, prés.
MONTMAGNY, Qué.

J.-C. Magnan

SUR LES ROUTES D'HAÏTI

Relation d'un voyage vers la perle des Antilles: Haïti. Les observations judicieuses sur la vie et les œuvres des Haïtiens laissent entrevoir une hausse dans les possibilités d'échanges entre nos deux pays. Emaillé de réflexions humoristiques, ce récit est des plus attrayants.

60 photos 6¼ x 9¼
188 pages: \$3.00

— FIDES —

25 est. rue Saint-Jacques
MONTRÉAL

TABLE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS

*** <i>Annales de l'Asie</i> , 414	CANAVAGGIA, (J.-B.), 421	FRANK (N.), 420
ARCHAMBAULT (P.), 420	CHAUFFETEAU (J.-G.), 422	HARVEY (J.-C.), 396
BERGER (P.), 420	DAGENAIS (F.), 399	ORMEAUX (D. des), 416
BOUSTRON (M.), 421	<i>Eglise éducatrice de la charité</i> , 418	OTIS (E.), 412
BRUNEAU (J.), 415	<i>Eglise éducatrice des consciences...</i> , 419	PRESSE (A.), 417
		RICHOMME (A.), 418

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB

Les deux livres du mois

SELECTION DE JUIN

"TOSCANINI"

par Howard Taubman



C'est la première biographie du célèbre maestro italien publiée en français. Document d'autant plus précieux que l'on en aura peut-être jamais d'autre ! L'illustre chef d'orchestre n'a, en effet, jamais dissimulé son aversion pour les études sur sa personne. N'avait-il pas dit à son fils : "Walter, si jamais tu écris ma biographie après ma mort, ce sera le plus grand chagrin de ma vie". Format 6½ x 8¼... 334 pages.

"LES BREVES ANNEES"

par Adrien Thérin

Les vertes années d'une jeunesse très belle déroulent sous nos yeux le film enchanteur de souvenirs éloquentes. Le décor champêtre est en accord parfait avec le vent de la grande aventure qui y souffle : celle de l'adolescence en pleine possession de sa riche hardiesse. L'amitié y a une place unique et devient le précieux déversoir des rêves démesurés à l'échelle de cet âge. Le dénouement de ce "Grand Meaulne" à saveur canadienne, est une trouée lumineuse vers l'amour humain dans toute sa splendeur.

Format 6 x 8½... 173 pages.

EN JUILLET :

LE GRAND DOCTEUR BLANC par Marianne Monestier,
240 pages, 5½ x 8 pouces

NÉ A QUÉBEC par A. Grandbois,
208 pages, 5¾ x 8¼ pouces

Veuillez m'inscrire dans votre club "Les deux livres du mois" et me faire parvenir les deux livres vedettes de juin. Je m'engage à acheter, au cours des prochains douze mois, au moins quatre des sélections mensuelles, offertes pendant cette même période. Veuillez m'envoyer gratuitement, votre lettre mensuelle aux membres du Club.

NOM

ADRESSE

VILLE..... PROV.....

ci-joint \$2.50 pour les vedettes de juin.

ci-joint \$10.00 pour les vedettes des 4 mois à venir.

ci-joint \$28.00 pour les 12 mois à venir.

Je paierai après réception de chaque envoi.



Les deux livres du mois

25 est, rue Saint-Jacques

*PLateau 8335

MONTREAL